



Bulletin Officiel

N° 5385 Jeudi 22 Juin 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DU CME**AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM**

FCP BH CEA 2

RETRAIT D'AGREMENT D'AJOUT DE DISTRIBUTEUR

MAC EPARGNANT FCP 2

AVIS DES SOCIETES**EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS EMIS SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

« ISDARAT BEST LEASE 2017-01 » « 01-2017 باسست ليز » 3-5

BANQUE ZITOUNA 6-8

AUGMENTATION DE CAPITAL

ELECTROSTAR S.A 9-14

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRE

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2017-2» 15-18

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2017-1» 19-21

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H - AGO - 22

CELLCOM - AGO - 23

COMMUNIQUEES DE PRESSE

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS 24

SOTEMAIL 25-27

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS - 28

AMEN BANK 29

AUGMENTATION DE CAPITAL : SOUSCRIPTIONS PUBLIQUE

ELECTROSTAR 30

PAIEMENTS DE DIVIDENDES

SOTUVER 31

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

CELLCOM - AGO - 32-33

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H - AGO - 34-35

COURBE DES TAUX 36**VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM** 37-38**ANNEXE I**

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II**ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016**

- CELLCOM

ANNEXE III**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016**

- CELLCOM

- UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H -

ANNEXE IV**ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2017**

- SICAV AXIS TRESORERIE

- SICAV SECURITY

- CAP OBLIG SICAV

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP BH CEA

Adresse : Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5
Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 15 juin 2017, d'agréer le fonds commun de placement «**FCP BH CEA**», promu par BH INVEST- Intermédiaire en Bourse et la BANQUE DE L'HABITAT-BH- ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP mixte
Type	: OPCVM de distribution
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 1 000 parts de 100 dinars chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 34-2017 du 15 juin 2017
Durée de vie	: 99 ans
Gestionnaire	: BH INVEST
Dépositaire	: BANQUE DE L'HABITAT-BH-
Gestionnaire administratif et comptable	: BH INVEST
Distributeur	: BANQUE DE L'HABITAT-BH-

2017 - AC - 224

AVIS DU CMF

RETRAIT D'AGREMENT D'AJOUT DE DISTRIBUTEUR

MAC EPARGNANT FCP

Fonds Commun de Placement

Agrément du CMF n°01-2005 du 16 février 2005

Adresse : Green Center- Bloc C- 2ème étage-
Rue du Lac Constance -Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 15 juin 2017, le retrait de l'agrément d'ajout de « AMEN BANK » en tant que nouveau distributeur des parts de « MAC EPARGNANT FCP » pour non usage.

2017 - AC - 225

AVIS DE SOCIETES

Emission de titres participatifs

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS BEST LEASE

Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de dinars divisé en 30.000 000 actions de 1 Dinar chacune

Siège Social: 54, avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 - Tunis

Registre de Commerce: B132611999

Matricule fiscal: 000MA 647746R

« ISDARAT BEST LEASE 2017-01 » «إصدارات باست ليز 01-2017» Emis sans recours à l'Appel Public à l'Épargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 25/03/2017 l'émission de titres participatifs à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, Le Conseil d'Administration de BEST LEASE a décidé d'émettre les titres participatifs sans recours à l'Appel Public à l'Épargne à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a donné plein pouvoir à la direction générale pour en fixer les conditions et modalités.

A cet effet, la Direction Générale de BEST LEASE vise par la présente à émettre des titres participatifs d'un montant de 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres, susceptible d'être porté à 15 000 000 de dinars divisé en 150 000 titres de 100 dinars chacune sans recours à l'Appel Public à l'Épargne selon les caractéristiques suivantes :

Durée	Taux de profit global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	7%	6,5%	0,5%	A la fin de la 7 ^{ème} année

(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

1. Montant

Le montant total de la présente émission est fixé à 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptible d'être porté à 15 000 000 de dinars divisé en 150 000 titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **1er juin 2017** et clôturés au plus tard le **30 juin 2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du **30 juin 2017**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la BEST LEASE à cette date.

- Suite -

3-Objet de l'émission

Le produit de l'émission sera utilisé par BEST LEASE dans le cadre de son activité générale.

4-But de l'émission

L'émission des titres participatifs, a pour objectif le renforcement des fonds propres de la société et le développement de ses ressources.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés:

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

2. Dénomination des titres participatifs : « ISDARAT BEST LEASE 2017-01 »

« إصدارات باست ليز 01-2017 »

3. Nature des titres : Titres de créance assimilés à des fonds propres.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance en profits :

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au **03 juillet 2017**.

La 1ère date de distribution des profits est fixée au 31/12/2017 pour l'avance et au 30/06/2018 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs :

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par Tunisie Clearing qui assurera le service financier.

9. Remboursement :

Tous les titres participatifs émis **seront remboursés à la fin de la 7ème année soit le 30/06/2024** à la valeur nominale.

BEST LEASE ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

10. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans ;
- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans.

- Suite -

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à 7% de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit:

. **Première partie de la rémunération**

Une avance prévue de 6,5% calculée sur la valeur nominale est payable le **31 décembre de chaque année sur l'exercice écoulé.**

. **Deuxième partie de la rémunération**

Un complément variable prévu à 0,5% de la valeur nominale est payable le **30 juin de chaque année après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.**

Le résultat net avant impôt est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les fonds propres nets tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991.

. **La gestion du surplus par rapport au taux de profit global prévu à 7% :**

Le profit en surplus par rapport au Taux de profit prévisionnel global fixé à 7% et qui a été calculé en appliquant la clé de répartition des bénéfices définit ci-haut à 80%-20%, respectivement entre les détenteurs des présents titres participatifs et le gestionnaire, est du droit du gestionnaire au titre de "Prime de Bonification" pour la réalisation de l'objectif de taux de profit global prévu à 7%. En outre, le gestionnaire se réserve le droit de loger ce surplus de profit dans un compte de "Réserve Spécial de Lissage de Profit" pour faire face aux éventuelles fluctuations de profit durant la durée de vie des Titres Participatifs émis. Ainsi, BEST LEASE se porte fort pour compenser tout éventuel écart entre les profits estimés et ceux réalisés, après accord de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice y afférent.

IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES PARTICIPATIFS

Les titres participatifs émis sont librement cessibles et transmissibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. GARANTIE

Les présents titres participatifs émis ne font l'objet d'aucune garantie particulière.

VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de la banque dans les mêmes conditions que les actionnaires de la Banque.

VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1. A cette fin, BEST LEASE élit en son siège sis au 54, Avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 Tunis, Tunisie.

AVIS DE SOCIETES

Emission de titres participatifs

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS BANQUE ZITOUNA

Société Anonyme au Capital de 120 000 000 de dinars divisé en 120 000 000 actions de 1 Dinar chacune
Siège Social : 2 Boulevard de la Qualité de la Vie - Tunis
Registre de Commerce : B24162142009
Matricule Fiscal : 1120822H

« CHAHADET ZITOUNA 2017 » « شهادات الزيتونة 2017 » Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 14/12/2015 l'émission de titres participatifs à hauteur de 120 MD sur une période de trois ans en une ou plusieurs fois selon le besoin, en renforcement des fonds propres de la Banque, et ce conformément aux dispositions des articles 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Le Conseil d'Administration de la Banque réuni en date du 03 avril 2017, a décidé d'émettre avant la fin du mois de juin 2017 des titres participatifs sous forme de Moudharaba « مُضاربة » telle que approuvée par le Comité Charaïque de la Banque en date du 29/09/2015, selon les conditions et modalités détaillées en infra, pour une enveloppe de 25 millions de dinars susceptibles d'être portée à 35 millions de dinars sans recours à l'Appel Public à l'Epargne et a donné pouvoirs au Directeur Général de la Banque d'accomplir cette émission et selon les conditions suivantes :

Durée	Taux de profit Global Prévu (*)	Avance Annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	8%	6,25%	1,75%	à la fin de la 7 ^{ème} année

(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**1. Montant :**

Le montant total de la présente émission est fixé à 25 000 000 de dinars, divisée en 250 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptibles d'être portés à 35 000 000 de dinars divisés en 350 000 titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **15/05/2017** et clôturés au plus tard le **08/06/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du **08/06/2017**, les souscriptions seront prolongées jusqu'au **30/06/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en profits au **30/06/2017**.

Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

3. Objet de l'émission :

Le produit de l'émission sera utilisé par la Banque dans le cadre de son activité générale.

- Suite -

4. But de l'émission :

L'émission de titres participatifs a pour objectif d'améliorer l'adéquation entre les maturités des ressources et des emplois.

Elle permettra également de consolider les fonds propres de la Banque et de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie conformément aux dispositions de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit sus visée.

2. Dénomination de l'émission : « CHAHADET ZITOUNA 2017 » « شهادات الزيتونة 2017 »

3. Nature des titres : Titres de créance assimilés à des fonds propres.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance en profits :

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au **30/06/2017**.

La 1^{ère} date de distribution des profits est fixée au 31/12/2017 pour l'avance et au 30/06/2018 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription:

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par Tunisie Clearing qui assurera le service financier.

9. Remboursement

Tous les titres participatifs émis **seront remboursés à la fin de la 7^{ème} année soit le 30/06/2024** à la valeur nominal.

La Banque ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

10. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans.
- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans

- Suite -

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à 8% de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit :

1. Première partie de la rémunération

Une avance annuelle de 6,25% calculée sur la valeur nominale est payable le **31 Décembre de chaque année**.

2. Deuxième Partie de la rémunération

Un complément variable calculé par référence au Résultat Net Avant Impôt de la Banque (RNAI) est payable le **30 Juin de chaque année après la tenue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice écoulé**.

Le remboursement de la dernière rémunération variable sera effectué après l'arrêt des états financiers intermédiaires au 30 juin de l'année 2024.

Le RNAI de la Banque est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les Fonds Propres Nets de la Banque tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991; cette répartition est ajustée par des clés arrêtées par la banque entre les porteurs de ces titres en tant qu'investisseurs et les actionnaires en tant que gestionnaire. Ce qui donne un complément de rémunération variable prévu à 1,75% de la valeur nominale.

Ces clés de répartition sont révisables annuellement et elles sont communiquées aux porteurs de titres chaque début d'année, sachant que pour la 1ère année elles sont fixées à 95% pour les porteurs de titres participatifs et à 5% pour les actionnaires.

IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES

Les titres participatifs émis sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. GARANTIE

La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de la banque dans les mêmes conditions que les actionnaires de la Banque.

VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I. A cette fin, la Banque élit domicile à son siège à Tunis.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31 Décembre 2016 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

« ELECTROSTAR SA. »

Société Anonyme au capital de 12 250 000 dinars devisé en 2 450 000 actions
de valeur nominale 5 dinar entièrement libérées.
Siège social : Boulevard de l'environnement route de Naassen 2013 Bir el Kasaa Ben Arous
Administration : Rue 8612 Impasse n°3 Local n°9 La Charguia 1 – 2035 Tunis Carthage

**Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus
d'émission relatif à l'augmentation du capital d'ELECTROSTAR
de 12 250 000 dinars à 24 500 0000 dinars**

Dans le cadre du prospectus, ELECTROSTAR a pris les engagements suivants :

- Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur ;
- Tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- à ce qu'il n'y ait pas d'écarts « significatifs » entre les états financiers provisoires relatifs à l'exercice 2016 insérés au niveau du prospectus et ceux audités et certifiés
- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau du rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Par ailleurs, les mandats des deux administrateurs représentant les petits porteurs (M. Anis FOURATI et M. Ahmed Adel MANAA) ont expiré et ont été renouvelés par décision du conseil d'administration du 20/02/2017. Toutefois cette décision de prolongation est non conforme aux dispositions des articles 190 et 195 du code des sociétés commerciales.

A cet effet, la société ELECTROSTAR s'engage à régulariser cette situation conformément à la législation en vigueur et notamment à l'article 190 CSC.

En outre, le rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2015 fait ressortir plusieurs anomalies et insuffisances notamment :

- L'absence d'une charte d'audit interne ;
- Les réunions et interventions du comité d'audit ne sont pas matérialisées par des rapports, des comptes rendus ou des procès verbaux ;
- Absence des protocoles d'accord et des conventions déterminant les relations et les opérations de la société avec les autres sociétés du groupe ;
- La gestion de quelques volets demeure non informatisée (gestion des immobilisations, contrôle de gestion...) ce qui augmente le risque d'erreurs à la saisie manuelle ;
- Absence d'un planning des interventions ce qui entraîne une insuffisance des contrôles au sein de la société pouvant être à l'origine de certains dysfonctionnements de dilution de responsabilité.

Enfin, les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels et consolidés d'ELECTROSTAR, ne s'accrochent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne notamment :

- Le traitement comptable portant sur la réévaluation des terrains et bâtiments effectués au cours des exercices 2005 et 2010. Ce traitement a dégagé une plus value de réévaluation de 11 125 744DT constatée dans le compte « Réserve Spéciale de Réévaluation ». Or, cette pratique constitue une dérogation aux dispositions de la norme comptable n°5 relative aux immobilisations corporelles.

Il est à signaler que, compte non tenu des réévaluations susvisées, le total des capitaux propres au 31/12/2015 de la société Electrostar serait de 11 034 509DT et non de 22 160 253DT ;

- L'absence d'actualisation de la valeur des titres de participation dans certaines sociétés du groupe et l'absence de constatation des provisions nécessaires et ce, contrairement aux dispositions de la NC 07 relative aux placements. La constatation de ces provisions aurait un impact négatif sur les fonds propres de la société d'au moins 3 129 000DT, soit le total des provisions sur les sociétés « L'AFFICHE TUNISIENNE » de 600 000DT et « HMT » de 2 529 000DT ;
- L'existence parmi les liquidités et équivalents de liquidité au niveau de l'état de flux de trésorerie de rubriques ne répondant pas aux exigences de la NC 01 norme générale. Il s'agit des titres cotés en bourse et des emprunts à moins d'un an ;
- les notes aux états financiers individuels ne comportent pas toutes les notes obligatoires.

De ce fait, ELECTROSTAR s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour l'établissement des prochains états financiers.

- Suite -

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le **15/04/2017** a décidé d'augmenter le capital de la société ELECTROSTAR d'un montant de 12 250 000 DT pour le porter ainsi de 12 250 000 DT à 24 500 000 DT et ce, par l'émission de 2 450 000 nouvelles actions au prix de 5 DT chacune, soit à la valeur nominale.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne et porteront jouissance à compter du 1er janvier 2017.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé qu'au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible et réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée, le conseil d'administration est autorisé :

- Dans une première étape : à mettre à la disposition du public les actions nouvelles éventuellement non souscrites ;
- Dans une deuxième étape : à limiter le montant au total de l'augmentation de capital à celui des souscriptions à condition que ce montant atteigne au moins les trois-quarts ($\frac{3}{4}$) de l'augmentation décidée (soit 9 187 500 dinars, correspondant à 1 837 500 actions).

But de l'émission

La présente opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par « ELECTROSTAR » visant à :

- Améliorer la structure financière de la société et réduire le poids des charges financières ;
- Améliorer la qualité des produits commercialisés ;
- Renforcer le volume d'activité ;
- Développer le service après vente.

Caractéristiques de l'opération

Le capital social sera augmenté de 12 250 000 DT par souscription en numéraire et par émission de 2 450 000 actions nouvelles.

- Nombre d'actions à émettre : 2 450 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 5 dinars
- Forme des actions : Nominative
- Catégorie des actions : Ordinaire

Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 5 DT, soit à la valeur nominale.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées intégralement lors de la souscription.

- Suite -

Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne. La société ELECTROSTAR ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles

Période de souscription

La souscription aux 2 450 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne et ce, du **17/05/2017** au **16/06/2017** inclus*.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **20/06/2017** au **30/06/2017** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit 9 187 500 dinars, correspondant à 1 837 500 actions).

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société ELECTROSTAR exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 5 DT, représentant la valeur nominale de l'action.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 16/06/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 03 135 1200321046472 ouvert auprès de la BNA, Agence Succursale conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **16/06/2017** à 15H à BNA Capitaux, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BNA Capitaux), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par BNA Capitaux, Intermédiaire Agréé Mandaté, et ce dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs de 2 450 000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits de souscription en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles :

Les actions nouvelles souscrites (2 450 000 actions) porteront jouissance en dividende à compter du 1er janvier 2017.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice

- Suite -

au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères. Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Depuis le 22/01/2001, les actions d'ELECTROSTAR sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes

Les 2 450 000 actions anciennes composant le capital social actuel de la société ELECTROSTAR inscrites sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **17/05/2017**, droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 2 450 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et totalement libérées seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la mise en paiement des dividendes de l'exercice 2016, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **17/05/2017** au **16/06/2017** inclus**.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir lors de la présente opération sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0006650055» durant la période de souscription préférentielle soit du **17/05/2017** au **16/06/2017** inclus**.

** Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 16/06/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0006650063» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par COFIB CAPITAL – Intermédiaire en Bourse.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°17-0970 en date du 28/04/2016, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société émettrice ELECTROSTAR (Boulevard de l'environnement route de Naassen 2013 Bir el Kasaa Ben Arous.), de BNACapitaux intermédiaire en bourse (Immeuble le banquier avenue tahar HADDAD 1053, les berges du lac,) et sur le site internet du CMF (www.cmf.tn).

Les états financiers de l'émetteur arrêtés au 31 décembre 2016 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligatoire « HL 2017-2 »

Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **01/06/2016** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de Cent Vingt Millions de Dinars **120.000.000 DT** sur 2016 et 2017 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **03/12/2017** a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire « **HL 2017-2** » et a fixé le montant, les modalités et les conditions comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 dinars;
- Nominal de l'obligation : 100 dinars par Obligation ;
- **Forme d'Obligation** : les obligations sont nominatives ;
- **Prix d'émission** : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ;
- **Durée et Taux d'intérêt** : Catégorie A : Durée : 5 ans ; Taux d'intérêt : **7,65%** brut l'an ou variable (**TMM+2,35%**) brut l'an au choix du souscripteur ; Catégorie B : Durée : 7 ans dont 2 ans de grâce ; Taux d'intérêt : **7,85%** brut l'an ;
- **Amortissement** : Les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit **20 Dinars** par obligation. Cet amortissement commence à la 1ère année pour la catégorie A et à la 3ème année pour la catégorie B.

But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à participer au financement des immobilisations à donner en leasing, au titre de l'exercice 2017, qui s'élèvent à 307 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2017 est de 80 millions de dinars

- Suite -

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **20/04/2017** et clôturées sans préavis et au plus tard le **10/07/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/07/2017**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/07/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/07/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **20/04/2017** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

Caractéristiques des titres émis

Dénomination de l'emprunt : « HL 2017-2 »

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/07/2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **10/07/2017**.

- Suite -

Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société

Le **26/01/2016**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de **BB (tun)** attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : **BB (tun)** ;
- ✓ Note à court terme : **B (tun)** ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'émission

Le **13/03/2017**, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BB (tun)** à la présente émission de la société Hannibal Lease.

Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse.

Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°**96-113**

du **30/12/1996** portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes

- Suite -

morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars (1000 dinars).

Renseignements généraux

Intermédiaire agréé et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « **HL 2016-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe à fin mars 2017, neuf emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « **HL 2016-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « **HL 2017-2** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 05 avril 2017 sous le n°17-0967, du document de référence « **HL 2016** » enregistré auprès du CMF en date du 30 Août 2016 sous le n°16-003 et de l'actualisation du document de référence « **HL 2016** » enregistré par le CMF en date du 05 Janvier 2017 sous le n° 16-003/A001. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2017.

La note d'opération et le document de référence « **HL 2016** » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2017 et les états financiers relatifs à l'exercice 2016 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet, respectivement, au plus tard le 20 Avril 2017 et le 30 Avril 2017.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de la CIL relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017 ainsi que ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« CIL 2017-1 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **19 mai 2016** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Millions de Dinars (100.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2016, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **23 Mars 2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de vingt (**20**) Millions de Dinars susceptible d'être porté à trente (**30**) Millions de Dinars selon les conditions suivantes :

- Durée : 5 ans ;
- Taux : Fixe à 7,60% brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : «CIL 2017-1 »

Montant : 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de 7.60% brut par an. Ce taux est calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour

- Suite -

un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,60% l'an.

Durée totale :

Les obligations « CIL 2017-1 » seront émises sur une durée de **5 ans**:

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,732 Années**.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **27/06/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **27/06/2017**, soit la date limite de clôture des souscriptions et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **27/06/2022**.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **27 juin** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **27/06/2018**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **28/04/2017** et clôturées au plus tard le **27/06/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **27/06/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au

- Suite -

25/07/2017, avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **28/04/2017** aux guichets de BIATCapital, Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 – Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **CIL 2017-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BIATCapital, Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrite par ce dernier.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière

Notation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée '**BBB-(tun)**' à long terme avec perspective d'avenir **stable** et '**F3 (tun)**' à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du **24 mars 2016**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note '**BBB-(tun)**' à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **30 Mars 2017**.

Cotation en bourse :

La Compagnie Internationale de Leasing, s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, BIATCapital de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt «CIL 2017-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage dès la clôture de l'emprunt « CIL 2017-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 17-0969 en date du 13 avril 2017, du document de référence « CIL 2016 » enregistré par le CMF sous le n° 16-009 en date du 30 novembre 2016, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017, des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017 ainsi que ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre de l'exercice

2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2017.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais auprès de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », de BIATCapital - intermédiaire en bourse, Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 – Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2017, les états financiers relatifs à l'exercice 2016 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2017 de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement au plus tard le 20 avril 2017, le 30 avril 2017 et le 20 juillet 2017.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H

Siège social : 62, Avenue de Carthage Tunis - 1000

Le président du Conseil d'Administration convoque tous les actionnaires de la Société **UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING S.A** pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 23 Juin 2017 à 11h à l'Hôtel GOLDEN TULIP Carthage Tunis sis à la Rue de la République, La Marsa 2078 – Tunisie, afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
3. Examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
4. Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
6. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
8. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 ;
9. Allocation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit ;
10. Pouvoirs pour formalités.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CELLCOM

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana

Messieurs les actionnaires de la société CELLCOM sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, Mercredi 05 Juillet 2017 à Onze Heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « La maison de l'Entreprise » sise aux Berge du Lac, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2016
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2016
- 3- Approbation des rapports annuels et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2016
- 4- Distribution de dividendes
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2016
- 6- Quitus pour le conseil d'administration
- 7- Paiement de jetons de présence au conseil d'administration
- 8- Autorisation au conseil d'administration pour l'achat et la revente des actions émises par la société en vue de réguler leur cours sur le marché financier conformément à l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier
- 9- Approbations des conventions dans le cadre des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales
- 10- Questions diverses
- 11- pouvoirs

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs
Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société Atelier du Meuble « Intérieurs » informe le public que son Assemblée Générale Ordinaire a approuvé la mise en paiement d'un dividende de 0,300 DT par action au titre de l'exercice 2016. La mise en paiement sera effectuée le 28 juillet 2017.

Les 0,300 DT de dividende par action se traduisent par un dividende yield de 5.76%, base de référence du cours d'introduction en bourse (5,200 DT).

Pour rappel, au titre de l'exercice 2016, la Société du Meuble «Intérieurs » a enregistré une progression de 94% en termes de bénéfice net par rapport à 2015 pour s'établir à 2 174 479 DT en 2016 contre 1 119 847 DT en 2015. Cette performance a été confortée par une croissance observée au niveau du chiffre d'affaires consolidé en glissement annuel de l'ordre de 13% pour atteindre un niveau de 16 millions de dinars à la fin de l'exercice clos au 31/12/2016.

Depuis le 1^{er} janvier 2017 à ce jour, et conformément au Business Plan, un plan d'investissement a été exécuté pour un montant de 3.580 KDT qui porte essentiellement sur l'acquisition d'une nouvelle usine d'une superficie de 3 200m², le renouvellement du parc machines, le renforcement du parc automobiles, la mise en place d'un système de stockage adapté à la nature de l'activité de l'entreprise et la création d'une filiale dédiée au développement du e-commerce.

*le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA SOCIETE TUNISIENNE D'EMAIL « SOTEMAIL »

Siège social : Route de Sfax, Menzel Hayet- 5033 Zaramdine- Monastir- Tunisie

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR
REPRESENTANT DES DETENTEURS D' ACTIONS SOTEMAIL ACQUISES DANS
LE CADRE DE L'OPF.**

1. Objet

La Société SOTEMAIL s'est engagée, lors de l'admission de ses actions au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, à réserver un siège au sein de son Conseil d'Administration au profit d'un représentant des actionnaires autres que les détenteurs d'actions avant son introduction en bourse.

A cet effet, la société SOTEMAIL informe ses actionnaires que la désignation aura lieu par voie d'élection lors de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en date du 23 JUIN 2017 à 8 heures et demi à l'hôtel Regency à Gammarth – Tunis.

2. Conditions de Participation

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

- Ne pas être parmi les anciens actionnaires qui détenaient des actions avant l'introduction de la Société au niveau du marché financier ;
- Ne pas être dirigeant (PDG, DG, DGA, Administrateur, Gérant...) ou ayant un poste de responsabilité quelconque dans une des filiales du groupe SOMOCER ;
- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des Sociétés Commerciales.
- Ne pas dépassé 0,5 % du capital pour les actionnaires personnes physiques et morale non institutionnelles et 5% pour les actionnaires institutionnelles.

3. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

- Une demande de candidature au nom du Président du Conseil d'Administration de la Société SOTEMAIL et une fiche de candidature dûment remplie (*Annexe 1*) ;
- Une copie de la CIN pour les personnes physiques et une copie du registre de commerce pour les personnes morales ;
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales (*Annexe 2*) ;
- Un pouvoir dûment signé par la personne morale actionnaire à représenter ;
- Une attestation récente pour les candidats actionnaires du nombre d'actions de SOTEMAIL détenues par le candidat lui-même ou par la personne morale qu'il représente. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agréé administrateur chez lequel les titres détenus sont inscrits en compte, ou par Arab Financial Capital, intermédiaire agréé mandaté pour la tenue du registre des actionnaires de SOTEMAIL, sis AUX BERGES DU LAC 2- Tunis ; et
- Le curriculum vitae détaillé du candidat ou du représentant de la personne morale.

- Suite -

4. Date limite de dépôt de candidatures

- Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de SOTEMAIL et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires autres que les détenteurs d'actions avant l'introduction en bourse » et parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de la société SOTEMAIL situé à l'adresse suivante « Société SOMOCER, Route de Sfax, Zéramdine, Menzel Hayet, 5033 Monastir - TUNISIE, au plus tard **le 22 juin 2017** (le cachet de la poste faisant foi), ou par fax ou mail
- La liste des candidatures répondantes aux conditions retenues fera l'objet d'une publication dans deux journaux quotidiens.
- Ledit représentant sera élu, lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 23 juin 2017, parmi la liste des candidats retenus, par les actionnaires autres que ceux qui détenaient des actions avant l'introduction en bourse. Les anciens actionnaires s'abstiendront de voter lors de ladite élection.

5. l'administrateur représentant les petits porteurs sera élu parmi la liste des candidats retenus par les détenteurs d'actions lors de l'AGO du 23/06/2017 où les actionnaires majoritaires s'abstiendront de voter.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

- Suite -

ANNEXE 1

FICHE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom / Raison Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Profession / Activité :

Formation académique du candidat personne physique ou du représentant de la personne morale:

Historique en tant qu'administrateur :

Signature

ANNEXE 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné :

Nom et Prénom / Raison Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Demeurant à :

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires autres que ceux qui détenaient des actions avant l'introduction en bourse au sein du Conseil d'Administration de la société « SOTEMAIL»,

Déclare formellement sur l'honneur ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales et que les informations fournies dans mon CV sont sincères et exactes.

Signature

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

**MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD
« MPBS »**

Siège Social : Route de Gabès km 1,5 -3003- Sfax –Tunisie–

La société MPBS porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le **10 juin 2017**, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **1.230.000 Dinars** pour le porter de **12.300.000 Dinars** à **13.530.000 Dinars** et ce, par incorporation :

- des réserves spéciales de réinvestissement pour un montant de **700.000 Dinars** ;
- d'une partie des résultats reportés pour un montant de **530.000 Dinars**.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de **615.000 actions nouvelles gratuites de nominal 2 dinars chacune**, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison **d'une (01) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes **à partir du 1^{er} janvier 2017 et seront assimilées aux actions anciennes**.

Cotation en bourse :

Les actions anciennes « MPBS » seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés, **à partir du 07 juillet 2017**.

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront négociables en bourse **à partir du 07 juillet 2017**.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing **à partir du 07 juillet 2017**.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

AMEN BANK

Société Anonyme au capital social de 127.312.500 Dinars
Divisé en 25.462.500 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées

Siège social : Av.Mohamed V- 1002 Tunis – RC : B176041996
Tél. : 71 148 000 - Fax : 71 833 517

Amen Bank porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 16/06/2016, a décidé d'augmenter le capital social de la banque d'un montant de **5 092 500 dinars** pour le porter de **127 312 500 dinars** à **132 405 000 dinars** et ce, par incorporation des réserves.

Cette augmentation de capital sera réalisée par la création de **1 018 500 actions nouvelles gratuites** au nominal de **cinq (5) dinars** chacune. Ces actions nouvelles seront attribuées gratuitement aux actionnaires détenteurs des 25 462 500 actions anciennes et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à concurrence **d'une (1) action nouvelle pour Vingt Cinq (25) actions anciennes**.

Droit d'attribution

Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou céder leurs droits d'attribution en bourse.

L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **30/06/2017**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les 1 018 500 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes **à compter du 01/01/2017 et seront directement assimilées aux actions anciennes**.

Cotation en bourse

Les actions anciennes AMEN BANK seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés, **à partir du 30/06/2017**.

Les actions nouvelles attribuées gratuitement seront négociables en Bourse à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le **30/06/2017**, et ce, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

Cotation en bourse des droits d'attribution

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir **30/06/2017**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du **30/06/2017**.

AVIS DE SOCIETES

ELECTROSTAR

Siège social : Boulevard de l'environnement route de Naassen 2013 Bir el Kasaa Ben Arous

La société « ELECTROSTAR » informe ses actionnaires, les intermédiaires en Bourse et le public que les souscriptions à l'augmentation de capital en numéraire, ouvertes du 17/05/2017 au 16/06/2017, réalisées à titre irréductible et à titre réductible n'ont pas atteint la totalité de l'augmentation du capital social.

De ce fait, les actions non souscrites seront offertes au public **du 20/06/2017 au 30/06/2017 inclus** et ce, conformément à ce qui a été prévu dans le prospectus visé par le CMF en date du 28/04/2017 sous le N° 17-0970.

AVIS DE SOCIETES

Paiements de dividendes

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
SOTUVER**

Siege social : Z.I Djebel Oust 1111 - Bir Mcherga Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER) porte à la connaissance de ses Actionnaires qu'en vertu de la sixième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 20 juin 2017, les dividendes relatifs à l'exercice 2016 sont fixés à deux cent vingt millimes (0,220 dinar) par action, soit 22% du nominal.

Conformément aux stipulations de cette résolution, les dividendes seront payés à partir du 28 juillet 2017.

AVIS DE SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**CELLCOM**

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana

Projet de résolutions de la société CELLCOM à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 05 juillet 2017.

PREMIERE RESOLUTION**APPROBATION DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2016**

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes, les actionnaires approuvent sans aucune réserve les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2016, qui font apparaître les informations suivantes (en DT) :

Rubrique	Individuels		Consolidés	
	2016	2015	2016	2015
Total du Bilan	38 619 938	30 843 389	38 895 556	31 181 064
Capital social	4 461 532	4 461 532	4 461 532	4 461 532
Total des revenus	45 290 631	54 122 904	45 181 104	54 190 496
Résultat de l'exercice	981 714	3 098 536		
Résultat de l'exercice consolidé			704 985	3 078 624
Intérêts des minoritaires			-83 796	6 040
Résultats reportés	4 165 205	2 272 124	4 235 985	2 362 815
Total des capitaux propres	15 759 410	15 714 618	15 857 991	15 995 141

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION**QUITUS POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

En conséquence de la résolution précédente, les actionnaires donnent au Conseil d'Administration quitus entier et sans réserves pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que pour l'ensemble des décisions prises jusqu'à la tenue de la présente assemblée.

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à

TROISIEME RESOLUTION**AFFECTATION DU RESULTAT ET DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**

Les actionnaires décident d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2016 et les résultats reportés comme suit :

- Suite -

Rubrique	En Dinar Tunisien
Résultat de l'exercice	981 714
Résultats reportés	4 165 205
Résultat à affecter	5 146 919
Réserve légale	257 347
Reste à distribuer	4 889 572
Dividendes à distribuer (à raison de 0,224DT/ action)	999 383
Montant à affecter au compte report à nouveau	3 890 189

La date de distribution des dividendes est fixée pour le 15 Aout.

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

ATTRIBUTION DE JETONS DE PRESENCE

Les actionnaires décident d'attribuer au Conseil d'Administration des jetons de présence, au titre de l'exercice 2016, d'une valeur globale nette de DT.

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

AUTORISATION D'ACHAT ET DE REVENTE DES ACTIONS DE LA SOCIETE

L'assemblée générale ordinaire accorde son autorisation au conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société, dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au Conseil d'administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins-values pouvant être constatées.

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

APPROBATION DE CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales et après avoir pris connaissance des conventions réglementées citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes, les actionnaires approuvent les dites conventions dans leur ensemble.

Ils approuvent aussi la continuité de leurs effets pour l'exercice 2016.

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

POUVOIRS

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour réaliser les formalités juridiques nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à

AVIS DE SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H**

Siège social : 62, Avenue de Carthage Tunis - 1000

Projet de résolutions de la société UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING « U.A.D.H » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 juin 2017.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports d'activité du Conseil d'Administration de la Société et du Groupe UADH relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports des commissaires aux comptes, afférents aux états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve lesdits états financiers, se soldant par un total bilan de 114.293.879 Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net bénéficiaire de 11.990.181,635 Dinars Tunisiens.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports des commissaires aux comptes afférents aux états financiers consolidés du Groupe UADH, approuve lesdits états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016, se soldant par un total bilan de 453.401.215 Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire part du Groupe de 361.239 Dinars Tunisiens.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2016, de 11.990.181,635 Dinars Tunisiens de la manière suivante :

Résultat de l'exercice 2016	11.990.181,635 TND
Résultats reportés	145.460,472 TND
Résultat à affecter	12.135.642,107 TND
Réserve légale 5%	606.782,105 TND
Reliquat après réserve légale	11.528.860,002 TND
Distribution des dividendes	5.543.077,050 TND
Résultats reportés 2016	5.985.782,952 TND

- Suite -

Nombre d'actions 36.953.847 TND
Date de mise en paiement est fixée au 31/08/2017

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme de 5.000 Dinars Tunisiens net par membre, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2016.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Comité Permanent d'Audit en rémunération de leur activité, la somme de globale de 15.000 Dinars Tunisiens net pour l'exercice 2016.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la Société ou toute personne qui sera mandatée par lui pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à () heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été approuvé après lecture par les membres du bureau.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 22 JUIN 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,897%		
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017		4,903%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,922%	1 000,847
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		5,045%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		5,083%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		5,121%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		5,159%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,177%	1 000,344
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		5,197%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018		5,235%	
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,543%	999,153
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,623%	922,803
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,747%	995,759
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,206%	982,890
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,538%	969,550
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,662%	971,435
TN0008000671	BTA 4 ans "6% juin 2021"	6,868%		970,588
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		7,016%	960,424
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		7,069%	992,978
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,126%	935,951
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,276%	940,922
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"	7,314%		938,063
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,357%	932,959
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,390%	929,203
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,422%	925,772
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,673%		914,474
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,696%	908,986
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"	7,714%		925,001
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"		7,803%	920,932
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,168%		943,326

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	167,602	167,620		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	113,222	113,235		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	96,982	96,992		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	14,929	14,931		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	109,023	109,035		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,532	1,534		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	107,488	107,559		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	40,821	40,825		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	55,274	55,278		
10 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,524	116,349	116,403		
11 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	111,777	111,854		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
12 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	129,579	136,477	136,610		
13 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	486,475	510,013	510,407		
14 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	118,850	118,650		
15 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	128,873	128,656		
16 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	138,342	138,318		
17 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	120,275	120,240		
18 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	103,817	103,805		
19 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	149,584	149,449		
20 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	93,315	93,289		
21 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	98,611	98,569		
22 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	149,396	148,675		
23 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	132,156	131,875		
24 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
25 FCP BIAT-PRUDENCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
26 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
27 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	100,319	100,011		
28 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	102,767	102,606		
29 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	20,988	20,891		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
30 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE ***	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 546,792	En dissolution	En liquidation		
31 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	05/02/04	2 197,158	2 242,785	2 255,062		
32 FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En dissolution	En liquidation		
33 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	114,445	116,166		
34 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	148,781	149,585		
35 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	158,627	160,606		
36 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	16,262	16,611		
37 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 228,879	5 317,431	5 320,947		
38 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 119,747	5 244,521	5 304,025		
39 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,549	2,562		
40 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,230	2,238		
41 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,221	1,220		
42 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,098	1,097		
43 FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,097	1,099		
44 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,093	1,095		
45 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	112,860	114,748		
46 AL AMANAH EQUITY FCP *	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
47 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,061	119,063		
48 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	-	-	1000,000		
49 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	-	-	10,000		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 30/12/2016	Dernière VL	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
50 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,495	106,148	106,158
51 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,590	101,325	101,333
52 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,622	103,149	103,160
53 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,729	100,322	100,333
54 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	21/04/17	4,590	104,300	101,862	101,875
55 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	01/09/03	31/05/17	3,972	107,273	105,161	105,171
56 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,816	102,388	102,400
57 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	102,340	100,057	100,066
58 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	104,641	102,304	102,311
59 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/17	4,010	102,631	100,307	100,317
60 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	102,131	102,142
61 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,910	103,651	101,514	101,524
62 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UBI FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,799	104,589	104,601
63 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,174	103,086	103,096
64 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,608	102,139	102,148
65 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	100,702	100,712
66 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,501	102,400	102,408
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,797	100,527	100,538
68 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	103,915	101,850	101,861
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,558	103,541	103,551
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	102,987	100,648	100,660
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,411	100,901	100,911
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,134	103,483	103,493
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	10/05/17	3,739	102,709	100,628	100,638

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,598	10,397	10,399
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	10/11/08	31/05/17	3,677	103,363	101,557	101,567
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	103,788	101,853	101,866
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	105,102	102,986	103,000
78	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,515	10,214	10,215
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	57,880	57,390	57,660
80	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	130,496	En cours de liquidation	En cours de liquidation
81	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	1 435,194	En cours de liquidation	En cours de liquidation
82	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,101	100,090	99,911
83	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,129	17,080	17,083
84	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	282,873	282,320
85	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	29,309	29,190	29,187
86	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2 327,393	2 294,273	2 290,924
87	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	72,644	71,783	71,670
88	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	54,941	53,908	53,916
89	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	10/05/17	0,463	100,102	104,245	104,356
90	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	10/05/17	0,652	83,763	89,740	89,783
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,250	10,916	10,692	10,702
92	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,692	11,355	11,422
93	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,069	13,918	14,007
94	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	12,328	12,498	12,499
95	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	12,821	13,341	13,360
96	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	11,441	11,875	11,886
97	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	141,450	143,588	143,756
98	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	138,271	138,254	138,319
99	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	9,394	8,823	8,818
100	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	101,861	102,525	102,440
101	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	82,067	81,736	81,590
102	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	82,732	83,857	83,544
103	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	98,547	96,609	96,534
104	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	96,689	96,929
105	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	102,153	98,930	98,888
106	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	9,937	9,933
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En dissolution	En liquidation
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	101,596	101,441	102,581
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	139,878	141,955	144,413
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	104,843	104,615	104,483
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	104,328	102,303	102,687
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	197,772	202,684	204,462
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	179,605	183,150	184,544
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	156,174	154,741	155,707
115	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	21,622	22,081
116	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	143,915	144,494
117	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	124,963	125,952
118	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 930,614	9 122,980	9 090,395
119	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	8,551	En liquidation
120	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	83,747	83,476
121	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	963,708	975,907
122	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5189,664	5392,372	5500,313
123	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	4960,153	4964,752
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	111,981	113,618	113,591
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	8,969	9,202	En liquidation
126	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10 178,478	10 521,129	10 655,751

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en cours de liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(1) initialement dénomée AXIS CAPITAL GESTION

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la « Société Atelier du Meuble Intérieurs », l'ouverture au public de FCPR ITQAN INVESTMENT FUND et le déclassement du fonds « CEA ISLAMIC FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunis- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI VALEURS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
16	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
17	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
18	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
19	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
21	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
22	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN PERFORMANCE (3)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AMEN PREVOYANCE (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
25	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
30	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
31	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

56	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
60	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
64	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
87	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
92	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
93	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
94	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
96	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
98	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
99	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
100	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
102	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
110	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
111	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

113	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) SICAV en dissolution anticipée

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

24	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
25	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
30	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
31	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
33	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
34	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
35	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
37	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

CELLCOM

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana

La société CELLCOM publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 05 juillet 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Abderrahmen FENDRI.

BILAN
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2016	2015
Actifs			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles	<i>IV.1</i>	362 274	172 774
Moins : Amortissements		<u><193 658></u>	<u><152 127></u>
		168 616	20 647
Immobilisations corporelles	<i>IV.1</i>	1 796 736	1 536 984
Moins : Amortissements		<u><1 153 666></u>	<u><996 697></u>
		643 070	540 287
Immobilisations corporelles à statut juridique particulier	<i>IV.1</i>	887 646	763 858
Moins : Amortissements		<u><719 190></u>	<u><598 586></u>
		168 456	165 272
Immobilisations financières	<i>IV.2</i>	903 996	598 930
Moins : Provisions		<u><6 290></u>	<u><6 290></u>
		897 706	592 640
Total des actifs immobilisés		1 877 848	1 318 846
Total des actifs non courants		1 877 848	1 318 846
ACTIFS COURANTS			
Stocks		10 252 590	5 317 102
Provisions pour dépréciation		<u><808 359></u>	<u><808 359></u>
	<i>IV.3</i>	9 444 231	4 508 743
Clients et comptes rattachés		23 226 773	23 354 369
Provisions pour dépréciation		<u><3 594 942></u>	<u><2 774 560></u>
	<i>IV.4</i>	19 631 831	20 579 809
Autres actifs courants		4 765 103	3 284 318
Provisions pour dépréciation		<u><1 003 763></u>	<u><1 003 763></u>
	<i>IV.5</i>	3 761 340	2 280 555
Liquidités et équivalents de liquidités		3 908 564	2 159 312
Provisions		<u><3 876></u>	<u><3 876></u>
	<i>IV.6</i>	3 904 688	2 155 436
Total des actifs courants		36 742 090	29 524 543
Total des actifs		38 619 938	30 843 389

BILAN
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2016	2015
<u>Capitaux propres et passifs</u>			
Capitaux propres			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves légales		569 543	301 010
Résultats reportés		4 165 205	2 272 124
Prime d'émission		5 581 416	5 581 416
Total des capitaux propres avant résultat	IV.7	14 777 696	12 616 082
Résultat de l'exercice		981 714	3 098 536
Total des capitaux propres avant affectation	IV.7	15 759 410	15 714 618
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		58 192	75 569
Provisions pour risques et charges		343 488	255 340
Total des passifs non courants	IV.8	401 680	330 909
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.9	12 944 753	9 088 529
Autres passifs courants	IV.10	1 626 336	2 124 116
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.11	7 887 759	3 585 217
Total des passifs courants		22 458 848	14 797 862
Total des passifs		22 860 528	15 128 771
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		38 619 938	30 843 389

ETAT DE RESULTAT
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2016	2015
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	45 290 631	54 122 904
Total des produits d'exploitation		45 290 631	54 122 904
Charges d'exploitation			
Variation de stock		3 709 055	<384 173>
Coût d'achats des marchandises vendues	V.2	<39 149 944>	<41 230 985>
Charges de personnel	V.3	<2 777 303>	<3 038 097>
Dotation aux amortissements et provisions	V.4	<1 227 640>	<1 265 392>
Autres charges d'exploitation	V.5	<3 308 241>	<3 376 783>
Total charges d'exploitation		<42 754 073>	<49 295 430>
Résultat d'exploitation		2 536 558	4 827 474
Charges financières nettes	V.6	<1 122 022>	<943 729>
Produits de placement		85 456	35 935
Autres gains ordinaires		70 728	33 859
Autres pertes ordinaires		<3 497>	<5 549>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 567 223	3 947 990
Impôts sur les sociétés	V.7	<425 825>	<849 454>
Résultat des activités ordinaires après impôt		1 141 398	3 098 536
Eléments extraordinaires	V.8	<159 684>	-
Résultat net de l'exercice		981 714	3 098 536

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2016	2015
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</i>			
<i>Résultat net de l'exercice</i>		981 714	3 098 536
Ajustement pour :			
Dotation aux amortissements et aux provisions		1 393 542	1 974 192
Reprises sur provisions		<165 902>	<708 800>
Variation des stocks		<4 935 488>	562 758
Variation des créances		127 596	<5 974 687>
Variation des autres actifs		<1 480 785>	48 663
Variation des fournisseurs et autres passifs		3 358 444	740 544
Plus-Value de Cession		<42 960>	<3 993>
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation</i>	VI.1	<763 839>	<262 787>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations corp. et incorporelles		<449 257>	<368 311>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		42 960	4 000
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		<305 066>	<307 020>
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>	VI.2	<711 363>	<671 331>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Dividendes et autres distributions		<936 922>	<736 154>
Remboursements d'emprunts		<120 023>	< 67 164>
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</i>	VI.3	<1 056 945>	<803 318>
<i>Variation de trésorerie</i>		<2 532 147>	<1 737 436>
<i>Trésorerie début de l'exercice</i>		<1 336 413>	401 023
<i>Trésorerie fin de l'exercice</i>	VI.4	<3 868 560>	<1 336 413>

Notes aux Etats Financiers

I. Présentation de la Société

La société CELLCOM SA a été créée sous la forme d'une société à responsabilité limitée en décembre 1997. Elle a pour objet principal le commerce et la distribution de matériel et équipement afférant à la télécommunication.

En novembre 2012, l'objet social a été étendu à la commercialisation des produits audiovisuels, des écrans de télévisions, des récepteurs et des paraboles.

La société a été transformée en une société anonyme en décembre 2012.

La société est devenue cotée à la Bourse des valeurs mobilières de Tunis en janvier 2014.

II. Référentiel comptable

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. La date d'arrêté des comptes est le 31 décembre.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon la méthode autorisée du système comptable des entreprises en Tunisie.

III. Principales règles et méthodes comptables appliquées

1. Les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et aux hypothèses sous-jacentes notamment :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence de méthodes

2. La comptabilité de la société CELLCOM SA est tenue sur micro-ordinateur au siège social de la société

Les journaux auxiliaires créés sont les suivants :

- Le journal d'ouverture
- Le journal des achats
- Le journal des ventes
- Le journal caisse
- Le journal de banques
- Le journal des opérations diverses

Une balance générale est également établie permettant l'élaboration des états financiers.

IV. Notes relatives au Bilan

1. Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent, au 31 décembre 2016, à 980 142 TND et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 01/01/2016	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2016	Taux	Amortissements cumulés au 01/01/2016	Dotation aux Amortissements 2016	Régul Amortissements	Amortissements cumulés au 31/12/2016	VCN au 31/12/2016
Logiciels	172 774	189 500		362 274	33%	152 127	41 531		193 658	168 616
Matériel outillages	128 805	7 198		136 003	15%	113 211	5 199		118 410	17 593
Matériel de transport	96 324		<5>	96 319	20%	38 626	14 600	<5>	53 221	43 098
Agen. Amén. Installations	869 516	236 064		1 105 580	10%	474 443	112 441		586 884	518 696
Equipements de bureau	161 859	6 625		168 484	20%	126 755	5 843		132 598	35 886
Matériel informatique	280 480	9 870		290 350	33%	243 662	18 891		262 553	27 797
Matériel de transport à statut juridique particulier	763 858	123 788		887 646	33%	598 586	120 604		719 190	168 456
TOTAL	2 473 616	573 045	<5>	3 046 656		1 747 410	319 109	<5>	2 066 514	980 142

2. Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières totalisent, au 31 décembre 2016, la somme de 897 706 TND et se détaillent comme suit :

	2016	2015
Titres de participation	831 639	582 640
Dépôts et cautionnements	72 357	16 290
Provision pour dépréciation des dépôts et cautionnements	<6 290>	<6 290>
Immobilisations financières nettes	897 706	592 640

3. Stocks :

Les stocks nets totalisent, au 31 décembre 2016, la somme de 9 444 231 TND contre 4 508 743 TND au 31 décembre 2015.

	2016	2015
Téléphonie GSM	3 783 094	631 178
Stock SAV	3 279 163	1 749 860
Stock en transit	2 251 951	1 025 519
Hi-Line et accessoires (*)	571 046	1 587 658
Accessoires informatiques	17 716	58 746
Electroménagers	76 639	23 366
Tablettes (*)	50 513	102 504
Stocks divers (*)	222 468	138 271
Stocks en brut	10 252 590	5 317 102
Provision pour dépréciation des stocks	<808 359>	<808 359>
Stocks en net	9 444 231	4 508 743

(*) : Données comparatives au 31 décembre 2015 retraitées pour des fins de comparabilité

4. Clients et comptes rattachés :

Les comptes clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2016 un solde net de 19 631 831 TND qui se détaille comme suit :

	2016	2015
Clients ordinaires	17 232 629	17 284 715
Effets à recevoir	2 341 184	3 167 299
Clients douteux	1 206 755	580 272
Chèques impayés	2 193 707	2 084 270
Traites impayées	249 961	237 813
Clients échange	2 537	-
Clients et comptes rattachés bruts	23 226 773	23 354 369
Provisions pour dépréciation clients	<1 206 815>	<580 272>
Provision pour clients chèques et effets impayés	<2 388 127>	<2 194 288>
Provision pour dépréciation	<3 594 942>	<2 774 560>
Clients et comptes rattachés nets	19 631 831	20 579 809

5. Autres actifs courants :

Cette rubrique totalise 3 761 340 TND au 31 décembre 2016 contre 2 280 555 TND au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

	2016	2015
Fournisseurs, Avances et acomptes	4 446	38 727
Charges constatées d'avance	93 640	87 886
Comptes transitoires	666 392	825 414
Débiteurs divers	2 967 451	1 834 860
Etats, Impôts et taxes	1 008 528	459 111
Prêts au personnel	24 646	38 320
Total autres actifs courants	4 765 103	3 284 318
Provisions pour dépréciation	<1 003 763>	<1 003 763>
Autres actifs courants nets	3 761 340	2 280 555

6. Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent 3 904 688 TND au 31 décembre 2016 contre 2 155 436 TND au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

	2016	2015
Virements en instance	423 818	-
Effets et chèques à l'encaissement	214 762	984 883
BH	1 221 118	1 078 381
Amen Bank	346 512	-
C.C.P	48	48
Tunisie Factoring	45 765	93 179
Caisse commerciale	72 662	1 920
Caisse courante	11 232	901
Cession de créances professionnelles	1 572 647	-
Liquidités et équivalents de liquidités bruts	3 908 564	2 159 312
Provision sur effets à l'encaissement	<3 876>	<3 876>
Liquidités et équivalents de liquidités nets	3 904 688	2 155 436

7. Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	Solde 01/01/2016	Affectation en Résultats reportés	Dividendes	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2016
Capital social	4 461 532				4 461 532
Réserves légales	301 010	268 533			569 543
Prime d'émission	5 581 416				5 581 416
Résultats reportés	2 272 124	1 893 081			4 165 205
Résultat de l'exercice	3 098 536	<3 098 536>		981 714	981 714
Dividendes		936 922	<936 922>		-
Total Capitaux Propres	15 714 618	-	<936 922>	981 714	15 759 410

8. Passifs non courants :

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2016, un montant de 401 680 TND contre 330 909 TND au 31 décembre 2015. Elle se détaille comme suit :

	2016	2015
Emprunt Hannibal Lease	58 192	75 569
Provision pour risques et charges	343 488	255 340
Total	401 680	330 909

9. Fournisseurs et comptes rattachés :

Les dettes fournisseurs totalisent au 31 décembre 2016 un montant de 12 944 753 TND. Elles se détaillent comme suit :

	2016	2015
Fournisseurs locaux	2 144 345	1 045 890
Fournisseurs étrangers	10 800 408	8 042 639
Total Fournisseurs	12 944 753	9 088 529

10. Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent, au 31 décembre 2016, un solde de 1 626 336 TND se détaillant comme suit:

	2016	2015
Assurance groupe	2 965	4 498
Autres débiteurs divers	194 814	48 605
Avances clients	3 463	112 364
Charges à payer	398 872	713 059
Dettes envers le personnel	356 215	240 885
Dettes Fiscales	267 065	656 540
Dettes sociales	144 069	154 520
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 645
Produits constatés d'avance	65 228	-
Total	1 626 336	2 124 116

11. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise 7 887 759 TND au 31 décembre 2016. Elle se détaille comme suit :

	2016	2015
Crédit de financement en devises	3 867 404	1 286 148
Banque de l'Habitat	2 308 932	1 521 076
Chèques et virements à payer	27 487	678 246
Echéances à moins d'un an HANN.LEASE	110 635	89 492
Crédit de mobilisation de créances professionnelles	1 572 647	-
Attijari Bank	654	654
Amen Bank	-	9 282
UBCI	-	319
Total	7 887 759	3 585 217

V. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Revenus :

Les revenus totalisent, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la somme de 45 290 631 TND contre 54 122 904 TND en 2015. Le détail du chiffre d'affaires par exercice se présente comme suit :

	2016	2015
Chiffre d'affaires brut	45 355 859	54 198 743
Ristournes à accorder nettes des reprises	<65 228>	<75 839>
Chiffre d'affaires net	45 290 631	54 122 904

2. Coût d'achat des marchandises vendues :

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève, au 31 décembre 2016, à 39 149 944 TND, et se détaille comme suit :

	2016	2015
Achats de marchandises consommées	34 696 179	37 044 454
Frais sur achats de marchandises	4 453 765	4 650 735
RRR obtenus	-	<464 204>
Total	39 149 944	41 230 985

3. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2 777 303 TND au 31 décembre 2016 contre 3 038 097 TND au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

4. D	2016	2015
o Rémunérations brutes	2 280 517	2 566 854
t Cotisations sociales	391 165	371 062
a Assurances groupe	105 621	100 181
t		
i		
o Total	2 777 303	3 038 097

ns aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes totalisent, au 31 décembre 2016, 1 227 640 TND et se détaillent comme suit :

	2016	2015
Dotations aux amortissements	319 109	282 401
Dotations aux prov. pour dép. des créances	986 285	799 807
Dotations pour risques et charges	88 148	83 625
Dotations aux provisions stocks	-	808 359
Reprises sur provisions pour dép. des créances	<165 902>	<95 441>
Reprises sur provisions stocks	-	<613 359>
Total	1 227 640	1 265 392

5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 décembre 2016 la somme de 3 308 241 TND. Elles se composent de :

	2016	2015
Achats non stockés	220 814	233 175
Assurances	81 792	76 452
Autres services extérieurs	38 864	38 848
Déplacements Missions Réceptions	149 893	128 173
Entretien et réparation	82 962	126 024
Etudes, documentations et formations	39 771	31 203
Frais bancaires	312 343	383 756
Frais de télécommunication	69 571	64 818
Honoraires et commissions	348 492	375 487
Impôts et taxes	197 512	214 502
Jetons de présence	37 500	-
Locations	319 659	202 655
Frais de Marketing	1 390 037	1 473 687
Pertes ordinaires	7 757	456
Sous-traitance	1 978	9 085
Transfert de charges	<30 540>	<29 821>
Transport	39 836	48 283
Total	3 308 241	3 376 783

6. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 1 122 022 TND au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

	2016	2015
Différences de change nettes	743 285	746 022
Agios débiteurs	265 668	99 842
Intérêts bancaires sur opérations de financement	41 026	42 377
Intérêts Tunisie factoring	40 365	35 811
Intérêts d'escompte et encaissements effets	12 375	-
Intérêts Hannibal Lease	19 303	19 677
Total	1 122 022	943 729

7. Impôt sur les sociétés

Le tableau de détermination de l'impôt sur les sociétés se détaille comme suit :

	2016
Résultat net après modifications comptables	981 714
I- Réintégrations	1 664 507
* Impôt sur les sociétés	425 825
* Charges non déductibles contribution conjoncturelle	159 684
* Charges non déductibles congés payés	54 457
* Pénalités et amendes non déductibles	3 256
* Provisions non déductibles stocks	-
* Provisions non déductibles clients	492 710
* Provisions non déductibles chèques impayés	491 185
* Provisions non déductibles traites impayées	2 390
* Provisions pour risque et charges	35 000
II- Déductions	<165 902>
* Reprise sur provision clients	<165 902>
Résultat fiscal	2 480 319
Déduction provision sur chèques et traites clients impayés	<351 195>
Résultat fiscal imposable (assiette de l'impôt sur les sociétés)	2 129 124
Impôts sur les sociétés au taux de droit commun (20%)	425 825
* Crédit d'impôt sur les sociétés	457 487
* Retenues à la source opérées par les tiers	677 426
* Avances IS sur importations	103 706
Impôt sur les sociétés (Crédit + ou à payer -)	812 794

8. Eléments extraordinaires

La société a comptabilisé au 31 décembre 2016 une perte extraordinaire au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat de l'année 2017, conformément aux dispositions des articles 48 à 51 de la loi N° 2016 – 78 du 17 décembre 2016, portant loi de finances pour l'année 2017. Cette contribution se présente comme suit :

Désignation	2016
Bénéfice imposable	2 129 124
Contrib. conjont. 2016 (7.5% du bénéfice imposable)	159 684

VI. Notes relatives à l'Etat de flux

1. Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation totalisent, en 2016, un flux négatif de 763 839 TND contre un flux négatif de 262 787 TND en 2015.

Le détail des principales variations est le suivant :

Dotation aux amortissements et aux provisions

La rubrique Dotation aux amortissements et aux provisions se détaille comme suit :

	2016
Dotation aux amortissements	319 109
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	986 285
Dotations pour risques et charges	88 148
Total	1 393 542

Reprises sur provisions

La rubrique reprises sur provisions se détaille comme suit :

	2016
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	<165 902>
Total	<165 902>

Variation des fournisseurs et autres passifs

La rubrique variation des fournisseurs et autres passifs se détaille comme suit :

	2016
Variation des comptes de fournisseurs	3 856 224
Variation des comptes d'autres passifs	<497 780>
Total	3 358 444

2. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement totalisent, au cours de l'exercice 2016, la somme négative de 711 363 TND contre une somme négative de 671 331 TND en 2015.

Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations se détaillent comme suit :

	2016
Variation des immobilisations incorporelles	189 500
Variation des immobilisations corporelles	259 752
Régularisation valeur brute / cession	5
Variation des immobilisations corporelles à statut juridique particulier	123 788
Ajustement	
- Immobilisations acquises par leasing	<123 788>
Total	449 257

Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières

Il s'agit essentiellement de la libération du capital des sociétés Cellcom International et Cellcom Distribution pour respectivement 149 999 TND et 99 000 TND. Ces deux sociétés n'ont pas encore démarré leur activité au 31 décembre 2016.

3. Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement totalisent au cours de l'exercice 2016 un flux négatif de 1 056 945 TND, contre un flux négatif de 803 318 DT en 2015.

Dividendes et autres distributions

La rubrique décaissements relatifs aux dividendes et autres distributions se détaille comme suit :

	2016
Dividendes 2015 distribués en 2016	<936 922>
Total	<936 922>

Remboursements d'emprunts

Les remboursements d'emprunts totalisant le montant de 120 023 TND correspondent aux remboursements des loyers leasing en principal.

4. Trésorerie de fin de période

La trésorerie nette à la fin de l'exercice 2016 est négative de **3 868 560** TND et se détaille comme suit :

	2016
Liquidités et équivalents de liquidités	3 908 564
Concours bancaires et autres passifs financiers	<u><7 777 124></u>
Total net	<3 868 560>

VII. Notes sur les parties liées

1. Identification des parties liées :

Les parties liées de la société CELLCOM SA sont les suivantes :

- Les actionnaires

- La société Y.K.H Holding
- Monsieur Tarek Ben Yassine Hamila
- Monsieur Yassine Ben Tarek Hamila
- Mademoiselle Alya Bent Tarek Hamila
- Mademoiselle Eya Bent Tarek Hamila
- Monsieur Mohamed Ben Rhouma

- Le Président Directeur Général

- Monsieur Mohamed Ben Rhouma

- Les administrateurs

- La société Y.K.H Holding
- Monsieur Mohamed Ben Rhouma
- Monsieur Farouk Bey
- Madame Aouatef Jouirou
- Madame Ghofrane Zitouni
- Monsieur Mohamed Garbouj
- Monsieur Nabil Triki
- Monsieur Mehdi Charfi
- Madame Hela Hriz

- Les sociétés du groupe HAMILA en Tunisie à savoir

- La société KASSO SA
- La société YKH Consulting
- La société YKH Immobilière
- La société HIT Production
- La société Al Ataba Immobilière
- La société Cellcom Retail
- La Société Hamila pour le Commerce et l'Industrie SHCI SA
- La société YKH Holding
- La société CELLCOM Maroc
- La société CELLCOM Cote d'Ivoire
- La société CELLCOM International
- La société CELLCOM Distribution

2. Transactions et soldes avec les parties liées

Transactions avec les sociétés Cellcom International et Cellcom Distribution

- La société CELLCOM SA a procédé à la libération du capital des sociétés Cellcom International et Cellcom Distribution pour respectivement 149 999 TND et 99 000 TND. Ces deux sociétés n'ont pas encore démarré leur activité au 31 décembre 2016.

Transactions avec la société Y.K.H Immobilière

- La société Y.K.H Immobilière a mis à la disposition de CELLCOM SA un local commercial situé au niveau de la résidence « Soukra City » à la Soukra moyennant un loyer annuel de 58 400 TND HT à compter du 01/10/2016.

Transactions avec la société Y.K.H Consulting

- La convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue par CELLCOM SA en janvier 2003 avec la société Y.K.H Consulting. Les honoraires relatifs à cette convention s'élèvent, au titre de l'exercice 2016, à 223 020 dinars tunisiens hors taxes. Le solde du compte fournisseur Y.K.H Consulting au 31 décembre 2016 est de 560 dinars tunisiens.

Transactions avec la société KASSO SA

- La convention de location auprès de la société KASSO SA du local utilisé par CELLCOM SA à titre de siège social depuis 2005. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2016 s'élève à 88 631 dinars tunisiens hors taxes.

Transactions avec la société Hit Production

- Les frais de publicité facturés par la société "Hit Production" à CELLCOM SA au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à 17 500 dinars tunisiens.

Transactions avec la société Al Ataba

- La société Al Ataba Immobilière SARL a mis à la disposition de CELLCOM SA un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'un air de stationnement sis à la Charguia II depuis le 01/07/2015. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2016 s'élève à 45 000 dinars tunisiens hors taxes.

Transactions avec la société Hamila Distribution

- La société Hamila Distribution a facturé des services à la société CELLCOM SA pour un montant de 600 dinars tunisiens. Le solde du compte Hamila Distribution au 31 décembre 2016 est créditeur de 600 dinars tunisien.

Transactions avec la société Cellcom Retail

- En 2016, les frais de gestion facturés par CELLCOM SA à Cellcom Retail se sont élevés à 8 000 dinars tunisiens. Le solde de Cellcom Retail est nul au 31 décembre 2016.
- La société Cellcom Retail a facturé des commissions au titre des ristournes Tunisie Télécom à la société CELLCOM SA pour un montant de 30 299 dinars tunisiens. Le solde du compte Cellcom Retail au 31 décembre 2016 est nul.

Transactions courantes avec les parties liées

- Des opérations courantes de ventes de téléphones et d'accessoires ont été réalisées au cours de l'exercice 2016 entre la société Cellcom SA et les parties liées et ce, dans des conditions normales. Ces opérations se détaillent comme suit :

PARTIE LIEE	Montant
STE HAMILA P/LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE	15 598
TARAK YASSINE HAMILA	4 830
YKH Consulting	791
STE AL ATABA	251
STE CELLCOM RETAIL	364 070
STE CELLCOM COTE D'IVOIRE	749 041
STE CELLCOM MAROC	123 486
YKH IMMOBILIERE	1 839
TOTAL	1 259 906

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définis comme suit :

- En 2016, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général s'est élevée à 190 516 dinars tunisiens. En outre, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, de la prise en charge des dépenses s'y rattachant ainsi que de la prise en charge de sa consommation téléphonique et de ses cotisations sociales.
- Le conseil d'administration réuni le 26 avril 2016 a décidé de proposer à l'Assemblée des actionnaires d'allouer aux administrateurs des jetons de présence pour 30 000 dinars tunisiens au titre de l'exercice 2015. Ce montant a été comptabilisé et servi en 2016.

VIII. Engagements hors bilan

Engagements donnés

- La société CELLCOM SA a consenti un nantissement de son fonds de commerce au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion auprès de cette banque.
- La société a consenti des cautions pour un montant de 156 782 TND au 31/12/2016.
- La société a consenti des engagements par signature au titre des crédits documentaires pour un montant de 12 274 692 TND au 31 décembre 2016.
- Le total des escomptes commerciaux est de 415 218 au 31 décembre 2016.

Engagements reçus

- La société CELLCOM SA a reçu un nantissement de 1^{er} rang sur une maison non enregistrée d'une valeur de 277 000 TND de la part du client GHASSEN FLISS contre un impayé de 225 317 TND.
- La société CELLCOM SA a reçu un nantissement de 1^{er} rang d'une valeur de 258 000 TND sur une propriété de la part du client Sté JADE en garantie des créances.

IX. Vérification de la situation fiscale de la société

La société CELLCOM SA a reçu, en date du 4 juin 2012, une notification de vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les impôts et taxes suivants :

Impôts et taxes	Période
Impôt sur les sociétés	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
Acomptes provisionnels	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TVA	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TCL	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
Retenues à la source	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TFP	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
FOPROLOS	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011

La société a reçu, le 27 décembre 2012, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 494.249 dinars tunisiens dont un principal de 369.233 dinars tunisiens et des pénalités de retard de 125.016 dinars tunisiens.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société «CELLCOM SA» rejetant les principaux chefs de redressement. La société a néanmoins admis le redressement pour certains points. La provision constatée au 31 décembre 2015 s'élève à un montant de 114.340 dinars tunisiens.

La direction estime qu'au vu des justificatifs probants présentés et des textes légaux en la matière auxquels elle a fait référence au niveau de sa réponse, la provision comptabilisée est suffisante et couvre l'incidence probable de ce redressement.

Le 26 octobre 2015, une notification de taxation d'office a été communiquée à la société, réclamant un complément d'impôts et taxes de 375.547 dinars tunisiens dont 95.215 dinars tunisiens de pénalités de retard.

Actuellement, l'affaire est devant le tribunal de Tunis et l'incidence finale de ce redressement sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2016 ne peut être appréciée.

X. Soldes intermédiaires de Gestion

Produits		Charges		Soldes	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	45 290 631	Coût d'achat des marchandises vendues	35 440 889	Marge commerciale	9 849 742	12 507 746
Marge commerciale	9 849 742	Autres charges externes	3 110 729			
Total	9 849 742	Total	3 110 729	Valeur ajoutée brute	6 739 013	9 345 465
Valeur ajoutée brute	6 739 013	Impôts et taxes	197 512			
		Charges de personnel	2 777 303			
Total	6 739 013	Total	2 974 815	Excédent brut d'exploitation	3 764 198	6 092 866
Excédent brut d'exploitation	3 764 198					
Autres gains	70 728	Autres pertes	3 497			
Autres Produits	85 456	Charges financières	1 122 022			
Reprise sur provisions	165 902	Dotations aux amortissements et provisions	1 393 542			
		Impôts sur les sociétés	425 825			
		Contribution conjoncturelle	159 684			
Total	4 086 284	Total	3 104 570	Résultat net	981 714	3 098 536

Rapport Général

Tunis, le 14 juin 2017

Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société «CELLCOM SA», joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 15.759.410 dinars tunisiens y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 981.714 dinars tunisiens.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «CELLCOM SA» au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note IX aux états financiers.

En effet, la société a reçu, le 27 décembre 2012, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2011. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 494.249 dinars tunisiens en principal et pénalités de retard.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société «CELLCOM SA» rejetant les principaux chefs de redressement. La société a néanmoins admis le redressement pour certains points et une provision au titre d'un complément d'impôts à payer à ce titre est constatée, au 31 décembre 2016, pour un montant de 114.340 dinars tunisiens.

Le 26 octobre 2015, une notification de taxation d'office a été communiquée à la société, réclamant un complément d'impôts et taxes de 375.547 dinars tunisiens dont 95.215 dinars tunisiens de pénalités de retard.

Actuellement, l'affaire est devant le tribunal de premier instance de Tunis et l'incidence finale de ce redressement sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2016 ne peut être appréciée.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications spécifiques et informations prévues par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations comptables historiques données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société CELLCOM SA eu égard à la réglementation en vigueur.

Egalement, et en application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur le système de contrôle interne de la société.

Conseil Audit Formation CAF

Abderrahmen Fendri

Rapport Spécial

Tunis, le 14 juin 2017

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- La société CELLCOM SA a procédé à la libération du capital des sociétés Cellcom International et Cellcom Distribution pour respectivement 149 999 TND et 99 000 TND. Ces deux sociétés n'ont pas encore démarré leur activité au 31 décembre 2016.

Par ailleurs, nos travaux ont révélé l'existence de la nouvelle convention suivante :

- La société Y.K.H Immobilière a mis à la disposition de CELLCOM SA un local commercial situé au niveau de la résidence « Soukra City » à la Soukra moyennant un loyer annuel de 58 400 TND HT à compter du 01/10/2016.

B- Conventions et opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- La convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue en janvier 2003 entre CELLCOM SA et la société Y.K.H Consulting. Les honoraires relatifs à cette convention s'élèvent, au titre de l'exercice 2016, à 223 020 dinars tunisiens hors taxes. Le solde du compte fournisseur Y.K.H Consulting au 31 décembre 2016 est de 560 dinars tunisiens.
- La convention de location auprès de la société KASSO SA du local utilisé par CELLCOM SA à titre de siège social depuis 2005. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2016 s'élève à 88 631 dinars tunisiens hors taxes.

- Les frais de publicité facturés par la société "Hit Production" à CELLCOM SA au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à 17 500 dinars tunisiens.
- La société Al Ataba Immobilière SARL a mis à la disposition de CELLCOM SA un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia II depuis le 01/07/2015. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2016 s'élève à 45 000 dinars tunisiens hors taxes.
- La société Hamila Distribution a facturé des services à la société CELLCOM SA pour un montant de 600 dinars tunisiens. Le solde du compte Hamila Distribution au 31 décembre 2016 est créditeur de 600 dinars tunisien.
- En 2016, les frais de gestion facturés par CELLCOM SA à Cellcom Retail se sont élevés à 8 000 dinars tunisiens. Le solde de Cellcom Retail est nul au 31 décembre 2016.
- La société Cellcom Retail a facturé des commissions au titre des ristournes Tunisie Télécom à la société CELLCOM SA pour un montant de 30 299 dinars tunisiens. Le solde du compte Cellcom Retail au 31 décembre 2016 est nul.
- Par ailleurs, certaines opérations courantes de ventes de téléphones et accessoires ont été réalisées au cours de l'exercice entre la société Cellcom SA et les parties liées et ce, dans des conditions normales.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définis comme suit :

- En 2016, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général s'est élevée à 190 516 dinars tunisiens. En outre, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, de la prise en charge des dépenses s'y rattachant ainsi que de la prise en charge de sa consommation téléphonique et de ses cotisations sociales.
- Le conseil d'administration réuni le 26 avril 2016 a décidé de proposer à l'Assemblée des actionnaires d'allouer aux administrateurs des jetons de présence pour 30 000 dinars tunisiens au titre de l'exercice 2015. Ce montant a été comptabilisé et servi en 2016.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Conseil Audit Formation CAF

Abderrahmen Fendri

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

CELLCOM

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana

La société CELLCOM publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 05 juillet 2017. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Abderrahmen FENDRI.

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2016	2015
Actifs			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles	V.1	518 479	172 774
Moins : Amortissements		<u><193 658></u>	<u><152 127></u>
		324 821	20 647
Immobilisations corporelles	V.1	2 016 978	1 559 530
Moins : Amortissements		<u><1 181 722></u>	<u><1 005 635></u>
		835 256	553 895
Immobilisations corporelles à statut juridique particulier	V.1	887 646	763 858
Moins : Amortissements		<u><719 190></u>	<u><598 586></u>
		168 456	165 272
Immobilisations financières	V.2	351 436	323 310
Moins : Provisions		<u><6 290></u>	<u><6 290></u>
		345 146	317 020
Total des actifs immobilisés		1 673 679	1 056 834
Total des actifs non courants		<u>1 673 679</u>	<u>1 056 834</u>
ACTIFS COURANTS			
Stocks		10 870 655	5 470 036
Provisions pour dépréciation		<u><808 359></u>	<u><808 359></u>
	V.3	10 062 296	4 661 677
Clients et comptes rattachés		22 633 438	23 192 120
Provisions pour dépréciation		<u><3 606 334></u>	<u><2 786 283></u>
	V.4	19 027 104	20 405 837
Autres actifs courants		4 876 933	3 337 806
Provisions pour dépréciation		<u><1 003 763></u>	<u><1 003 763></u>
	V.5	3 873 170	2 334 043
Liquidités et équivalents de liquidités		4 263 183	2 726 549
Provisions		<u><3 876></u>	<u><3 876></u>
	V.6	4 259 307	2 722 673
Total des actifs courants		37 221 877	30 124 230
Total des actifs		<u>38 895 556</u>	<u>31 181 064</u>

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2016	2015
<u>Capitaux propres et passifs</u>			
Capitaux propres			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves consolidées (part du groupe)		10 441 931	8 248 041
Résultat de l'exercice (part du groupe)		704 985	3 078 624
Total des capitaux propres du groupe	V.7	15 608 448	15 788 197
Intérêts des minoritaires dans le résultat		<83 796>	6 040
Intérêts des minoritaires dans les résultats reportés		333 339	200 904
Total des capitaux propres consolidés	V.7	15 857 991	15 995 141
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		113 761	75 569
Provisions pour risques et charges		343 488	255 340
Total des passifs non courants	V.8	457 249	330 909
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	V.9	12 970 931	9 115 372
Autres passifs courants	V.10	1 721 436	2 154 425
Concours bancaires et autres passifs financiers	V.11	7 887 949	3 585 217
Total des passifs courants		22 580 316	14 855 014
Total des passifs		23 037 565	15 185 923
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		38 895 556	31 181 064

ETAT DE RESULTAT
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2016	2015
Produits d'exploitation			
Revenus	VI.1	45 181 104	54 190 496
Total des produits d'exploitation		45 181 104	54 190 496
Charges d'exploitation			
Variation de stock		4 163 552	<324 753>
Coût d'achat des marchandises vendues	VI.2	<39 180 419>	<41 263 882>
Charges de personnel	VI.3	<2 928 850>	<3 050 134>
Dotation aux amortissements et provisions	VI.4	<1 246 036>	<1 270 249>
Autres charges d'exploitation	VI.5	<3 725 068>	<3 420 212>
Total charges d'exploitation		<42 916 821>	<49 329 230>
Résultat d'exploitation		<u>2 264 283</u>	<u>4 861 266</u>
Charges financières nettes	VI.6	<1 122 206>	<943 881>
Produits de placements		7 669	374
Autres gains ordinaires		73 767	34 404
Autres pertes ordinaires		<3 616>	<8 410>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		<u>1 219 897</u>	<u>3 943 753</u>
Impôts sur les sociétés	VI.7	<435 978>	<859 089>
Résultat des activités ordinaires après impôt		<u>783 919</u>	<u>3 084 664</u>
Eléments extraordinaires	VI.8	<162 730>	-
Résultat net de l'exercice		<u>621 189</u>	<u>3 084 664</u>
• Résultat du groupe		704 985	3 078 624
• Intérêts minoritaires		<83 796>	6 040

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Notes</i>	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat net de l'exercice		621 189	3 084 664
Ajustement pour :			
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 412 878	1 980 004
Reprises sur provisions		<166 452>	<709 755>
Variation des stocks		<5 400 618>	516 049
Variation des créances		558 682	<5 978 951>
Variation des autres actifs		<1 539 127>	46 258
Variation des fournisseurs et autres passifs		3 422 570	931 985
Plus Value de Cession		<42 960>	<3 993>
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	VII.1	<1 133 838>	<133 740>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations corp. et incorporelles		<803 158>	<368 311>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		42 960	4 000
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières (*)		<335 146>	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement (*)	VII.2	<1 095 344>	<364 311>
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions (*)		-	131 580
Dividendes et autres distributions		<970 259>	<751 394>
Encaissements provenant des emprunts		55 570	-
Remboursements d'emprunts		<120 023>	<67 164>
Flux de trésorerie affectés aux activités de Financement (*)	VII.3	<1 034 712>	<686 978>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	VII.4	80 339	-
Variation de trésorerie (*)		<3 183 555>	<1 185 029>
Trésorerie début de l'exercice		<330 576>	854 453
Trésorerie fin de l'exercice (*)	VII.5	<3 514 131>	<330 576>

(*) Données comparatives retraitées à des fins de comparabilité (voir note VII.6)

Notes aux Etats Financiers consolidés

I. Présentation du groupe

Le groupe « CELLCOM SA » est un groupe de sociétés dont la société mère est la Société « CELLCOM SA » ayant pour objet principal le commerce et la distribution de matériel et équipement afférent à la télécommunication ainsi que la commercialisation des produits audiovisuels, des écrans de télévision, des récepteurs et des paraboles.

Le groupe comporte trois filiales qui sont la société « CELLCOM RETAIL », «CELLCOM MAROC » et «CELLCOM COTE D'IVOIRE » détenues respectivement à hauteur de 70%, 60% et 70% par la société mère « CELLCOM SA ».

II. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

La date d'arrêté des comptes est le 31 décembre.

L'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé sont présentés selon la méthode autorisée du système comptable des entreprises en Tunisie.

III. Principales règles et méthodes comptables appliquées

Les principales règles et méthodes appliquées par le Groupe CELLCOM SA sont présentées au niveau de la politique comptable de la société «CELLCOM SA». Dans ce qui suit, une présentation sommaire des principes et règles les plus spécifiques :

1. Les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et aux hypothèses sous-jacentes notamment :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence de méthodes

2. La consolidation

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, un intérêt de plus de 40% des droits de vote ou dispose du pouvoir d'exercer un contrôle des activités. Elles sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession. Toutes les transactions inter-compagnies, soldes, pertes et profits latents sur les transactions à l'intérieur du Groupe ont été éliminées. Le cas échéant, les méthodes comptables des filiales sont modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe. Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

IV. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation et les méthodes de consolidation se présentent ainsi :

Société	% de Contrôle	% d'intérêt	Nature du lien	Méthode
CELLCOM SA	100%	100%	Mère	Consolidante
CELLCOM RETAIL	70%	70%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CELLCOM MAROC	60%	60%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CELLCOM COTE D'IVOIRE	70%	70%	Contrôle exclusif	Intégration globale

V. Notes relatives au Bilan consolidé

1. Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent, au 31 décembre 2016, à 1 328 533 TND et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 01/01/2016	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2016	TAUX	Amortissements cumulés au 01/01/2016	Dotation aux Amortissements 2016	Régul Amortisse- ments	Amortissements cumulés au 31/12/2016	VCN au 31/12/2016
Logiciels	172 774	345 705		518 479	33%	152 127	41 531		193 658	324 821
Matériel outillages	128 805	7 198		136 003	15%	113 211	5 199		118 410	17 593
Matériel de transport	96 324		<5>	96 319	20%	38 626	14 600	<5>	53 221	43 098
Agenc. aménag. Installations	890 787	424 363		1 315 150	10%	482 420	129 826		612 246	702 904
Equipements de bureau	162 151	8 664		170 815	20%	126 840	6 009		132 849	37 966
Matériel informatique	281 463	17 228		298 691	33%	244 538	20 458		264 996	33 695
Matériel de transport à statut juridique particulier	763 858	123 788		887 646		598 586	120 604		719 190	168 456
TOTAL	2 496 162	926 946	<5>	3 423 103		1 756 348	338 227	<5>	2 094 570	1 328 533

2. Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières totalisent, au 31 décembre 2016, la somme de 345 146 TND et se détaillent comme suit :

	2016	2015
Titres de participation non consolidés et créances rattachées	249 999	307 020
Dépôts et cautionnements	101 437	16 290
Provision pour dépréciation des dépôts et cautionnements	<6 290>	<6 290>
Immobilisations financières nettes	345 146	317 020

3. Stocks :

Les stocks nets totalisent, au 31 décembre 2016, la somme de 10 062 296 TND contre 4 661 677 TND au 31 décembre 2015.

	2016	2015
Téléphonie GSM	4 401 159	784 112
Stock SAV	3 279 163	1 749 860
Stock en transit	2 251 951	1 025 519
Hi-Line et accessoires (*)	571 046	1 587 658
Accessoires informatiques	17 716	58 746
Electroménagers	76 639	23 366
Tablettes (*)	50 513	102 504
Stocks divers (*)	222 468	138 271
Stocks en brut	10 870 655	5 470 036
Provision pour dépréciation des stocks	<808 359>	<808 359>
Stocks en net	10 062 296	4 661 677

(*) : Données comparatives au 31 décembre 2015 retraitées à des fins de comparabilité

4. Clients et comptes rattachés :

Les comptes clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2016 un solde net de 19 027 104 TND qui se détaille comme suit :

	2016	2015
Clients ordinaires	16 627 803	17 110 644
Effets à recevoir	2 341 184	3 167 299
Clients douteux	1 211 403	585 470
Chèques impayés	2 200 550	2 090 895
Traites impayées	249 961	237 812
Clients échange	2 537	-
Clients et comptes rattachés bruts	22 633 438	23 192 120
Provisions pour dépréciation clients	<1 211 463>	<585 470>
Provision / chèques et effets impayés	<2 394 871>	<2 200 813>
Provision pour dépréciation	<3 606 334>	<2 786 283>
Clients et comptes rattachés nets	19 027 104	20 405 837

5. Autres actifs courants :

Cette rubrique totalise 3 873 170 TND au 31 décembre 2016 contre 2 334 043 TND au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

	2016	2015
Fournisseurs, Avances et acomptes	4 446	38 727
Charges constatées d'avance	93 640	88 263
Comptes transitoires	675 769	840 996
Débiteurs divers	2 986 167	1 848 340
Etats, Impôts et taxes	1 071 440	482 785
Prêts au personnel	24 846	38 695
Produits à recevoir	20 625	-
Total autres actifs courants	4 876 933	3 337 806
Provisions pour dépréciation	<1 003 763>	<1 003 763>
Total Net	3 873 170	2 334 043

6. Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent 4 259 307 TND au 31 décembre 2016 contre 2 722 673 TND au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

	2016	2015
Virements en instance	427 935	-
Effets et chèques à l'encaissement	225 533	987 112
BH	1 231 081	1 227 988
BCM	-	412 700
Amen Bank	346 512	-
C.C.P	48	-
Wafa Bank	253 053	-
AFB	43 246	-
ECOBANK	34 287	-
Tunisie Factoring	45 765	93 179
Caisse commerciale	72 662	1 921
Caisse courante	10 414	3 649
Cession de créances professionnelles	1 572 647	-
Liquidités et équivalents de liquidités bruts	4 263 183	2 726 549
Provision sur effets à l'encaissement	<3 876>	<3 876>
Liquidités et équivalents de liquidités Nets	4 259 307	2 722 673

7. Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés se présente comme suit :

Rubriques	Solde 01/01/2016	Affect.	Div.	Résultat de l'exercice	Ecart de conver- sion	Var. péri- mètre	Solde 31/12/2016
Capital Social	4 461 532						4 461 532
Réserves conso. (groupe)	8 248 041	3 078 624	-936 922		52 188		10 441 931
Résultat conso. (groupe)	3 078 624	-3 078 624		704 985			704 985
Capitaux propres du groupe	15 788 197	-	-936 922	704 985	52 188	-	15 608 448
Réserves c. (minoritaires)	200 904	6 040	-33 337		28 151	131 581	333 339
Résultat c. (minoritaires)	6 040	-6 040		-83 796			-83 796
Intérêts des minoritaires	206 944	-	-33 337	-83 796	28 151	131 581	249 542
Total C.P. consolidés	15 995 141	-	-970 259	621 189	80 339	131 581	15 857 991

8. Passifs non courants :

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2016, un montant de 457 249 TND contre 330 909 TND au 31 décembre 2015. Elle se détaille comme suit :

	2016	2015
Emprunts à long et moyen termes	113 761	75 569
Provision pour risques et charges	343 488	255 340
Total	457 249	330 909

9. Fournisseurs et comptes rattachés :

Les dettes fournisseurs totalisent au 31 décembre 2016 un montant de 12 970 931 TND. Elles se détaillent comme suit:

	2016	2015
Fournisseurs locaux	2 168 940	1 072 732
Fournisseurs étrangers	10 801 991	8 042 640
Total Fournisseurs	12 970 931	9 115 372

10. Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent, au 31 décembre 2016, un solde de 1 721 436 TND se détaillant comme suit:

	2016	2015
Assurance groupe	2 965	4 498
Autres débiteurs divers	201 944	59 152
Avances clients	3 463	112 364
Charges à payer	410 461	724 877
Dettes envers le personnel	356 533	241 203
Dettes Fiscales	304 242	663 307
Dettes sociales	144 692	155 143
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 645
Produits constatés d'avance	65 228	-
Comptes transitoires	38 263	236
Total	1 721 436	2 154 425

11. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise 7 887 949 TND au 31 décembre 2016. Elle se détaille comme suit :

	2016	2015
Crédit de financement en devises	3 867 404	1 286 148
Banque de l'Habitat	2 308 932	1 521 076
Chèques à payer	27 487	678 246
Echéances à moins d'un an HANN.LEASE	110 635	89 492
Crédit de mobilisation de créances professionnelles	1 572 647	-
UBCI	-	319
Attijari Bank	654	654
Amen Bank	190	9 282
Total	7 887 949	3 585 217

VI. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Revenus :

Les revenus totalisent, au 31 décembre 2016, la somme de 45 181 104 TND contre 54 190 496 TND en 2015. Le détail du chiffre d'affaires par exercice se présente comme suit:

	2016	2015
Chiffre d'affaires brut	45 246 332	54 266 335
Ristournes à accorder nettes des reprises	<65 228>	<75 839>
Chiffre d'affaires net	45 181 104	54 190 496

2. Coût d'achat des marchandises vendues :

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève, au 31 décembre 2016, à 39 180 419 TND, et se détaille comme suit :

	2016	2015
Achats de marchandises	34 726 654	37 079 445
Frais sur achats de marchandises	4 453 765	4 650 735
RRR obtenus	-	<466 298>
Total	39 180 419	41 263 882

3. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2 928 850 TND au 31 décembre 2016 contre 3 050 134 TND au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

	2016	2015
Rémunérations brutes	2 426 005	2 577 312
Cotisations sociales	397 224	372 641
Assurances groupe	105 621	100 181
Total	2 928 850	3 050 134

4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes totalisent, au 31 décembre 2016, 1 246 036 TND et se détaillent comme suit :

	2016	2015
Dotations aux amortissements	337 836	284 710
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	986 504	803 310
Dotations pour risques et charges	88 148	83 625
Dotations aux provisions stocks	-	808 359
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	<166 452>	<96 396>
Reprise sur provisions stocks	-	<613 359>
Total	1 246 036	1 270 249

5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 décembre 2016 la somme de 3 725 068 TND. Elles se composent de :

	2016	2015
Achats non stockés	243 974	235 617
Assurances	84 789	76 452
Autres services extérieurs	42 998	38 878
Déplacements Missions Réceptions	161 539	128 172
Entretien et réparation	84 374	126 053
Etudes, documentations et formations	42 083	41 487
Frais bancaires	321 735	384 663
Frais de télécommunication	76 911	67 843
Honoraires et commissions	470 573	383 864
Impôts et taxes	218 375	217 074
Jetons de présence	37 500	-
Locations	457 819	225 527
Frais de Marketing	1 456 947	1 473 687
Pertes ordinaires	11 021	1 430
Sous-traitance	1 978	973
Transfert de charges	<30 540>	<29 821>
Transport	42 992	48 313
Total	3 725 068	3 420 212

6. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 1 122 206 TND au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

	2016	2015
Différences de change nettes	743 285	746 020
Agios débiteurs	265 852	99 997
Intérêts bancaires sur opérations de financement	41 026	42 377
Intérêts Tunisie factoring	40 365	35 810
Intérêts d'escompte et encaissements effets	12 375	-
Intérêts Hannibal Lease	19 303	19 677
Total	1 122 206	943 881

7. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise 435 978 TND en 2016 contre 859 089 TND en 2015.

8. Eléments extraordinaires

Le groupe a comptabilisé au 31 décembre 2016 une perte extraordinaire au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat de l'année 2017, conformément aux dispositions des articles 48 à 51 de la loi N° 2016 – 78 du 17 décembre 2016, portant loi de finances pour l'année 2017. Cette contribution se présente comme suit :

Désignation	2016
Bénéfice imposable Cellcom SA	2 129 124
Bénéfice imposable Cellcom Retail	40 613
Total Bénéfice imposable en Tunisie	2 169 737
Contrib. conjonct. 2016 (7.5% du bénéfice imposable)	162 730

VII. Notes relatives à l'Etat de flux

1. Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation totalisent, en 2016, un flux négatif de 1 133 838 TND contre un flux négatif de 133 740 TND en 2015.

Le détail des principaux ajustements et variations est le suivant :

Dotations aux amortissements et aux provisions

La rubrique Dotations aux amortissements et aux provisions se détaille comme suit :

	2016
Variations des amortissements cumulés d'immobilisations incorporelles, corporelles et à statut juridique particulier	338 226
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	986 504
Dotations pour risques et charges	88 148
Total	1 412 878

Reprises sur provisions

La rubrique reprises sur provisions se détaille comme suit :

	2016
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances	<166 452>
Total	<166 452>

Variation des fournisseurs et autres passifs

La rubrique variation des fournisseurs et autres passifs se détaille comme suit :

	2016
Variation des comptes de fournisseurs	3 855 559
Variation des comptes d'autres passifs	<432 989>
Total	3 422 570

2. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement totalisent, au cours de l'exercice 2016, un flux négatif de <1 095 344> TND contre un flux négatif de <364 311> TND en 2015.

Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations se détaillent comme suit :

	2016
Variation des immobilisations incorporelles	345 705
Variation des immobilisations corporelles	457 448
Régularisation valeur brute / cession	5
Variation des immobilisations corporelles à statut juridique particulier	123 788
Ajustement	
- Immobilisations acquises par leasing	<123 788>
Total	803 158

Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières

Il s'agit essentiellement de la libération du capital des sociétés Cellcom International et Cellcom Distribution par la société Cellcom SA pour respectivement 149 999 TND et 99 000 TND. Ces deux sociétés n'ont pas encore démarré leur activité au 31 décembre 2016.

3. Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement totalisent au cours de l'exercice 2016 un flux négatif de 1 034 712 TND, contre un flux négatif de 686 978 TDT en 2015.

Dividendes et autres distributions

La rubrique décaissements relatifs aux dividendes et autres distributions se détaille comme suit :

	2016
Dividendes 2015 et antérieurs distribués en 2016	<970 259>
Total	<970 259>

Remboursements d'emprunts

Les remboursements d'emprunts totalisant le montant de 120 023 TND correspondent aux remboursements des loyers leasing en principal.

4. Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique correspond à la variation de l'écart de conversion résultant de l'intégration en dinar tunisien des rubriques des états financiers individuels des filiales étrangères Cellcom Maroc et Cellcom Côte d'Ivoire, arrêtés en devises. La décomposition de cette variation de l'écart de conversion se présente comme suit :

	2016
Variation écart de conversion / Cellcom Maroc	40 496
Variation écart de conversion / Cellcom Côte d'Ivoire	39 843
Total	80 339

5. Trésorerie de fin de période

La trésorerie nette à la fin de l'exercice 2016 est négative de **3 514 131** TND et se détaille comme suit :

	2016
Liquidités et équivalents de liquidités	4 263 183
Concours bancaires	<7 777 314>
Total net	3 514 131

6. Retraitement des données comparatives

Les données comparatives de l'état de flux de trésorerie ont été retraitées afin de montrer l'incidence de l'inclusion dans le périmètre de la filiale « Cellcom Côte d'Ivoire » :

Flux	2015	Retraitement	2015 retraité
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	<307 020>	307 020	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	<671 331>	307 020	<364 311>
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	131 580	131 580
Flux de trésorerie provenant des / affectés aux activités de Financement	<818 558>	131 580	<686 978>
Variation de trésorerie	<1 623 629>	438 600	<1 185 029>
Trésorerie début de l'exercice	854 453	-	854 453
Trésorerie fin de l'exercice	<769 176>	438 600	<330 576>

VIII. Engagements hors bilan

Engagements donnés

- La société CELLCOM SA a consenti un nantissement de son fonds de commerce au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion auprès de cette banque.
- La société CELLCOM SA a consenti des cautions pour un montant de 156 782 TND au 31/12/2016.
- La société CELLCOM SA a consenti des engagements par signature au titre des crédits documentaires pour un montant de 12 274 692 TND au 31 décembre 2016.
- Le total des escomptes commerciaux de la société CELLCOM SA est de 415 218 au 31 décembre 2016.

Engagements reçus

- La société CELLCOM SA a reçu un nantissement de 1^{er} rang sur une maison non enregistrée d'une valeur de 277 000 TND de la part du client GHASSEN FLISS contre un impayé de 225 317 TND.
- La société CELLCOM SA a reçu un nantissement de 1^{er} rang d'une valeur de 258 000 TND sur une propriété de la part du client Sté JADE en garantie des créances.

IX. Vérification de la situation fiscale de la société

La société CELLCOM SA a reçu, en date du 4 juin 2012, une notification de vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les impôts et taxes suivants :

Impôts et taxes	Période
Impôt sur les sociétés	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
Acomptes provisionnels	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TVA	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TCL	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
Retenues à la source	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TFP	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
FOPROLOS	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011

La société a reçu, le 27 décembre 2012, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 494.249 dinars tunisiens dont un principal de 369.233 dinars tunisiens et des pénalités de retard de 125.016 dinars tunisiens.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société «CELLCOM SA» rejetant les principaux chefs de redressement. La société a néanmoins admis le redressement pour certains points. La provision constatée au 31 décembre 2015 s'élève à un montant de 114.340 dinars tunisiens.

La direction estime qu'au vu des justificatifs probants présentés et des textes légaux en la matière auxquels elle a fait référence au niveau de sa réponse, la provision comptabilisée est suffisante et couvre l'incidence probable de ce redressement.

Le 26 octobre 2015, une notification de taxation d'office a été communiquée à la société, réclamant un complément d'impôts et taxes de 375.547 dinars tunisiens dont 95.215 dinars tunisiens de pénalités de retard.

Actuellement, l'affaire est devant le tribunal de Tunis et l'incidence finale de ce redressement sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 ne peut être appréciée.

Rapport d'audit

Tunis, le 14 juin 2017

Messieurs les Actionnaires de la société **CELLCOM SA**
23, rue de l'Artisanat Charguia II

Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés de la société **CELLCOM SA** et de ses filiales (Groupe « **CELLCOM SA** ») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « **CELLCOM SA** » joints au présent rapport et comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2016, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du groupe) de 15 608 448 dinars tunisiens y compris le résultat consolidé bénéficiaire de l'exercice (part du groupe) s'élevant à 704 985 dinars tunisiens.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe «CELLCOM SA» au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note IX aux états financiers.

En effet, la société « CELLCOM S.A » a reçu, le 27 décembre 2012, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2011. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 494.249 dinars tunisiens en principal et pénalités de retard.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société «CELLCOM SA» rejetant les principaux chefs de redressement. La société a néanmoins admis le redressement pour certains points et une provision au titre d'un complément d'impôts à payer à ce titre est constatée , au 31 décembre 2015, pour un montant de 114.340 dinars tunisiens.

Le 26 octobre 2015, une notification de taxation d'office a été communiquée à la société, réclamant un complément d'impôts et taxes de 375.547 dinars tunisiens dont 95.215 dinars tunisiens de pénalités de retard.

Actuellement, l'affaire est devant le tribunal de premier instance de Tunis et l'incidence finale de ce redressement sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 ne peut être appréciée.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations comptables historiques données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers consolidés.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives sur les systèmes de contrôle interne du Groupe « CELLCOM SA ».

Conseil Audit Formation CAF

Abderrahmen Fendri

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H

Siège social : 62, Avenue de Carthage Tunis - 1000

La société UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états sont accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes : Mr Cherif BEN ZINA & Mr Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI.

BILAN CONSOLIDE (Montants en dinars)

ACTIFS	Note	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations incorporelles		2 576 691	2 427 071
<i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i>		(1 917 864)	(1 596 722)
Ecarts d'acquisition		20 571 783	20 571 783
<i>Amortissement écart d'acquisition</i>		(4 114 356)	(2 057 178)
Immobilisations incorporelles en cours		277 590	75 243
Total des immobilisations incorporelles	N° 1	17 393 844	19 420 198
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations corporelles		129 347 147	126 233 507
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>		(51 982 558)	(46 506 558)
Immobilisations corporelles en cours		4 201 575	2 104 531
Total des immobilisations corporelles	N° 2	81 566 164	81 831 479
<i>Immobilisations financières</i>			
Immobilisations financières		40 110 048	27 197 270
<i>Provisions sur immobilisations financières</i>		(592 054)	(601 839)
Total des immobilisations financières	N° 3	39 517 994	26 595 430
Autres actifs non courants	N° 4	7 294 274	1 160 186
Actifs d'impôts différés		2 518 791	796 727
Total des autres actifs non courants		9 813 065	1 956 913
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		148 291 067	129 804 020
ACTIFS COURANTS			
Stocks	N° 5	109 452 493	77 754 430
<i>Provisions pour dépréciation des stocks</i>		(1 650 003)	(1 575 547)
Clients et comptes rattachés	N° 6	58 464 237	38 459 346
<i>Provisions pour dépréciation des comptes clients</i>		(8 899 236)	(8 605 667)
Autres actifs courants	N° 7	40 614 859	29 233 960
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants</i>		(577 947)	(540 797)
Placements et autres actifs financiers	N° 8	69 251 509	72 966 747
Liquidités et équivalents de liquidités	N° 9	38 454 236	34 472 788
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		305 110 148	242 165 261
TOTAL DES ACTIFS		453 401 215	371 969 281

BILAN CONSOLIDE (Montants en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Note	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		36 953 847	36 953 847
Prime d'émission		33 846 159	33 846 159
Réserve légale		134 077	
Subventions d'investissement		1 736 932	1 736 932
Amortissement des subventions d'investissement		(1 515 273)	(1 468 094)
Réserves consolidées		18 844 771	6 027 381
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		90 000 513	77 096 225
Résultat de l'exercice groupe		(361 239)	15 534 666
Total des capitaux propres avant affectation		89 639 273	92 630 891
Réserves des minoritaires		7 228 050	7 931 988
Résultat des minoritaires		(795 951)	(700 260)
Total des intérêts minoritaires		6 432 100	7 231 728
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES	N° 10	96 071 373	99 862 619
PASSIFS			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	N° 11	34 080 214	45 260 359
Provision pour risques et charges		1 061 966	1 335 724
Autres passifs financiers		10 000	10 000
Passifs d'impôts différés		2 450 615	2 279 307
Total des passifs non courants		37 602 795	48 885 390
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	N° 12	153 717 056	137 362 850
Autres passifs courants	N° 13	33 276 732	32 152 984
Concours bancaires et autres passifs financiers	N° 14	132 733 259	53 705 438
Total des passifs courants		319 727 047	223 221 272
TOTAL DES PASSIFS		357 329 842	272 106 662
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		453 401 215	371 969 281

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE (Montants en dinars)

Désignation	Note	Du 01/01/2016 au 31/12/2016	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	N° 15	354 814 423	368 503 634
Autres produits d'exploitation	N° 16	782 780	569 864
Total des produits d'exploitation		355 597 203	369 073 498
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de PF et des encours		(879 807)	(218 245)
Achats de matières consommés		5 497 192	5 273 363
Achats de marchandises consommés	N° 17	290 178 779	288 093 114
Achats d'approvisionnement consommés	N° 18	3 057 856	3 162 410
Charges de personnel	N° 19	22 798 751	20 983 330
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	N° 20	11 920 342	7 348 036
Autres charges d'exploitation	N° 21	15 849 533	16 503 412
Total des charges d'exploitation		348 422 646	341 145 419
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 174 557	27 928 079
Charges financières nettes			
Charges financières nettes	N° 22	(16 391 221)	(10 664 198)
Produits des placements	N° 23	7 106 256	4 823 427
Autres gains ordinaires	N° 24	1 725 601	2 810 984
Autres pertes ordinaires	N° 25	(241 730)	(2 766 837)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		(626 537)	22 131 455
Impôt exigible			
Impôt exigible		1 730 800	7 352 682
Impôt différé			
Impôt différé		(1 550 755)	(55 633)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		(806 582)	14 834 406
Eléments extraordinaires			
Eléments extraordinaires		(350 608)	-
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		(1 157 190)	14 834 406
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(1 157 190)	14 834 406
<i>Résultat des minoritaires</i>		<i>(795 951)</i>	<i>(700 260)</i>
<i>Résultat de l'exercice groupe</i>		<i>(361 239)</i>	<i>15 534 666</i>
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(1 157 190)	14 834 406

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (Montants en dinars)

Désignation	Note	Du 01/01/2016 au 31/12/2016	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(1 157 190)	14 834 406
Ajustement pour :			
Amortissements et Provisions		11 920 342	7 348 036
Variations des éléments du besoin en fond de roulement			
Variation des stocks	N° 26	(31 698 063)	(16 925 844)
Variation des clients et comptes rattachés	N° 26	(20 004 891)	(6 358 837)
Variation des autres actifs courants	N° 26	(11 380 899)	6 056 846
Variation des fournisseurs d'exploitation	N° 26	16 401 138	58 033 660
Variation des autres passifs courants	N° 26	1 140 753	13 509 318
Variation des autres passifs financiers	N° 26	42 581 641	(37 577 324)
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(29 105)	(14 607)
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations financières		(399 101)	2 175 707
Résorption des Subventions d'investissement		(47 179)	(110 356)
Transfert de charges		(9 591 772)	(1 738 487)
Impôt différés		(1 550 756)	(55 633)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(3 815 082)	39 176 885
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Encaissements / cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		337 657	177 855
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(6 380 911)	(6 840 444)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	N° 27	(11 764 771)	(405 592)
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		1 307 488	7 935 161
Impact de la variation du périmètre de consolidation		-	(45 110 467)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(16 500 537)	(44 243 487)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions versés		(2 586 878)	(625 346)
Encaissements provenant des emprunts		4 718 393	37 482 511
Remboursements des emprunts		(8 737 039)	(24 559 442)
Augmentation du capital		-	40 000 006
Encaissements (Décaissements) provenant des placements	N° 28	1 617 911	(50 462 606)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(4 987 613)	1 835 123
VARIATION DE TRESORERIE		(25 303 232)	(3 231 479)
Trésorerie au début de l'exercice		20 063 641	23 295 119
Trésorerie à la fin de l'exercice	N° 29	(5 239 591)	20 063 641

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Montants exprimés en dinar)

PRODUITS	31/12/2016	CHARGES	31/12/2016	SOLDES	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	343 947 058	Coût d'achat des marchandises vendues	292 763 043	Marge commerciale	51 184 015	66 360 990
Revenus et autres produits d'exploitation Production stockée	11 650 145 879 807	Achats consommés Déstockage de production	5 970 784 0	Marge sur coût matière	6 559 168	6 401 866
Marge commerciale Marge sur coût matière	51 184 015 6 559 168	Autres charges externes	14 229 289	Valeur ajoutée brute	43 513 894	58 245 545
Valeur ajoutée brute	43 513 894	Charges de personnel Impôts et taxes	22 798 751 1 620 244			
		Total	24 418 995	Excédent (Insuffisance) brut(e) d'exploitation	19 094 899	35 276 115
Excédent brut d'exploitation Autres gains ordinaires Produits des placements Impôt différé	19 094 899 1 725 601 7 106 256 1 550 755	Insuffisance brute d'exploitation Charges financières nettes Dotations aux amortissements et résorptions nettes des reprises Autres pertes ordinaires Impôt sur les sociétés Impôt différé Eléments extraordinaires	0 16 391 221 11 920 342 241 730 1 730 800 0 350 608			
Total	29 477 511	Total	30 634 701	Résultat Net de l'exercice	(1 157 190)	14 834 406

I. Présentation du groupe UADH :

Le Groupe UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING – UADH est composé de 9 sociétés de droit tunisien :

La société mère :

- ▶ La société **UADH** est une société anonyme, créée le 05 juillet 2013 dans le cadre du plan de restructuration juridique du Groupe LOUKIL. Le capital social de la société s'élève actuellement à 36 953847 DT.

La société a pour objet principalement :

- La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés ;
- Le contrôle et la direction d'autres sociétés.

Les filiales :

- ▶ La société **Aures Auto** est une société anonyme, reprise par Groupe LOUKIL en 2006, son capital social actuel s'élève à 7 000 000 DT.

La société est l'importateur et distributeur officiel de la marque Citroën en Tunisie pour les véhicules légers. Elle assure aussi le service technique en atelier et la vente en détail de pièces de rechange de la marque Citroën.

- ▶ La société **Aures Gros** est une société à responsabilité limitée ayant un capital social actuel de 9 000 000 DT.

La société est l'importateur officiel et le distributeur en gros des pièces de rechange de la marque Citroën en Tunisie.

- ▶ La société **Economic Auto** est une société anonyme ayant un capital social actuel de 7 000 000 DT.

La société est l'importateur et le distributeur officiel depuis 1993, de la marque MAZDA en Tunisie pour les véhicules légers. ECONOMIC Auto assure aussi le service technique en atelier et la vente en détail de pièces de rechange de la marque MAZDA.

- ▶ La société **Mazda Détails** est une société à responsabilité limitée, spécialisée dans la vente en détail de pièces de rechange sous la marque MAZDA en Tunisie.

- ▶ La société **Loukil Véhicules Industriels** (ex EVI), société anonyme créée en septembre 2005, son capital social s'élève à 7 000 000 DT.

La société LVI opère dans l'importation et la distribution sur le territoire tunisien de véhicules industriels et d'engins de marques Renault Trucks et de chariots élévateurs de marque TCM.

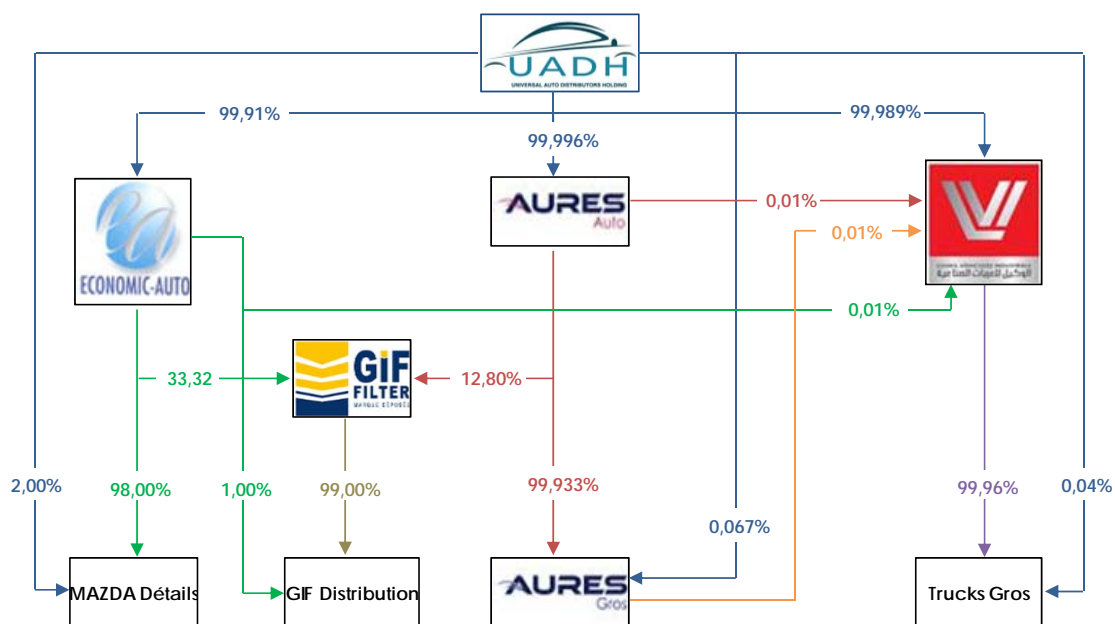
- ▶ La société **Trucks Gros** est une société à responsabilité limitée créée en septembre 2007 pour assurer l'importation et la vente en gros de pièces de rechange des marques Renault Trucks et TCM.

- ▶ La société **GIF Filter** est une société anonyme qui opère dans la fabrication de filtres à huile, à carburant et à air destinée aux véhicules légers, aux poids lourds et aux engins de travaux publics.

- ▶ La société **GIF Distribution** est une société à responsabilité limitée qui assure l'activité de commercialisation des filtres sous la marque GIF Filter.

II. Structure juridique actuelle du Groupe UADH :

L'organigramme juridique du Groupe UADH se présente ainsi :



III. Principes et méthodes comptables de présentation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2016 :

1. Standards et normes de référence :

Les états financiers consolidés ont été arrêtés conformément aux dispositions des normes comptables admises en Tunisie, notamment les normes suivantes :

- ▶ Norme comptable n° 35 relative aux états financiers consolidés ;
- ▶ Norme comptable n° 38 relative aux regroupements d'entreprises.

2. Etats financiers consolidés :

Les états financiers consolidés du Groupe UADH arrêtés au 31/12/2016 comprennent :

- ◆ Le bilan consolidé ;
- ◆ L'état de résultat consolidé ;
- ◆ L'état de flux de trésorerie consolidé ;
- ◆ Les notes aux états financiers consolidés.

3. Démarche méthodologique :

La démarche suivie pour arrêter les états financiers consolidés du groupe comprend :

- ➡ L'harmonisation de la présentation des états financiers individuels ;
- ➡ Le cumul des comptes individuels ;
- ➡ L'élimination des comptes et des opérations réciproques ;
- ➡ Le retraitement de l'impôt sur les sociétés ;
- ➡ Le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation.

a. L'élimination des comptes et des opérations réciproques :

Les comptes consolidés de la société UADH étant le reflet de la situation d'une seule entité économique, il n'a été retenu que les seules opérations effectuées et les seuls résultats réalisés avec les tiers étrangers à cette entité.

Il s'agit principalement de l'élimination des comptes réciproques de dettes et de créances (clients/ fournisseurs, prêts/ comptes courants, ...) ainsi que les comptes de charges et de produits réciproques (achats/ ventes, ...).

b. Le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation :

Les capitaux propres des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation après avoir été modifiés par les retraitements et les éliminations, ont été partagés entre les capitaux propres consolidés et les intérêts minoritaires. Ce partage s'est accompagné de l'élimination des titres de participation.

Le partage des capitaux propres a été opéré par la technique de la consolidation directe.

4. Méthodes de consolidation et pourcentages d'intérêt :

a. Structure des capitaux des sociétés du Groupe UADH :

	ECONOMIC AUTO	MAZDA Détails	AURES AUTO	AURES GROS	GIF Filter	GIF Distribution	LVI	Trucks Gros
UADH	99,914%	2,00%	99,996%	0,067%			99,989%	0,04%
ECONOMIC AUTO		98,00%			33,32%	1,00%	0,0014%	
AURES AUTO				99,933%	12,80%		0,0014%	
AURES GROS							0,0013%	
GIF Filter						99,00%		
LVI								99,96%
<i>Pourcentage de détention Groupe</i>	99,914%	100,00%	99,996%	100,00%	46,12%	100,00%	99,993%	100,00%
<i>Pourcentage de détention Hors Groupe</i>	0,086%	0,00%	0,004%	0,00%	53,88%	0,00%	0,007%	0,00%

b. Détermination des pourcentages de contrôle et des méthodes de consolidation :

Les pourcentages de contrôle se présentent ainsi :

	Pourcentage de contrôle			Type de contrôle	Méthode de consolidation
	Direct	Indirect	Total		
ECONOMIC AUTO	99,914%	0,00%	99,914%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MAZDA Détails	2,00%	98,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
AURES AUTO	99,996%	0,00%	99,996%	Contrôle exclusif	Intégration globale
AURES GROS	0,067%	99,933%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GIF Filter(*)	0,00%	46,12%	46,12%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GIF Distribution	0,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LVI	99,989%	0,0041%	99,993%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Trucks Gros	0,04%	99,96%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

(*) : En vertu des dispositions de l'article 461 du code des sociétés commerciales : « Le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre société, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne. »

De plus, conformément aux dispositions du dernier alinéa du paragraphe 10 de la norme NC 35, le contrôle est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

En considération des dispositions, sus-indiquées, et étant donné qu'il n'existe aucun autre actionnaire de la société GIF qui détient une participation supérieure à 40%, la société GIF est considérée une filiale de la société UADH et ses comptes sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale.

c. Détermination des pourcentages d'intérêt :

	Pays de résidence		Pourcentage d'intérêts du Groupe	Pourcentage d'intérêts des minoritaires
UADH	Tunisie	Société Mère	100,00%	0,00%
ECONOMIC AUTO	Tunisie	Filiale 1	99,914%	0,086%
MAZDA Détails	Tunisie	Filiale2	99,916%	0,084%
AURES AUTO	Tunisie	Filiale3	99,996%	0,004%
AURES GROS	Tunisie	Filiale4	99,996%	0,004%
GIF Filter	Tunisie	Filiale5	46,09%	53,91%
GIF Distribution	Tunisie	Filiale6	46,63%	53,37%
LVI	Tunisie	Filiale7	99,993%	0,007%
Trucks Gros	Tunisie	Filiale8	99,993%	0,007%

5. Hypothèses retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UADH :

Les états financiers consolidés du Groupe UADH, arrêtés au 31/12/2016, ont été établis sur la base des hypothèses suivantes :

- Conformément à la norme comptable tunisienne (NCT n°38), le regroupement d'entreprises ayant abouti à la création de la société UADH est un regroupement d'entreprises sous **contrôle commun** qui est hors champ d'application de cette norme. De ce fait, il n'est pas fait application de la méthode d'acquisition, par conséquent :
 - ▶ Les actifs et passifs des entreprises regroupées sont repris à leur valeur comptable nette.
 - ▶ Aucun goodwill n'est constaté suite au regroupement. Toute différence entre la valeur des apports et les capitaux propres des entités regroupées est enregistrée dans les réserves consolidées.

Contrairement au principe cité précédemment, un écart d'acquisition a été déterminé sur l'acquisition des sociétés LVI (ex EVI) et Trucks Gros étant donné que la prise de contrôle de ces dernières est intervenue après la constitution du Groupe et que l'acquisition a été faite auprès de tiers (l'Etat Tunisien et la société Al Karama Holding). Ainsi le contrôle des sociétés LVI et Trucks Gros a été modifié après le regroupement et ce par rapport à ce qu'il était avant le regroupement.

6. Principales et méthodes comptables d'évaluation et de présentation :

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- Convention du coût historique, et
- Convention de l'unité monétaire.

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Immobilisations	Taux d'amortissement
Constructions	5%
Logiciels	33%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériels et outillages	15%
Matériels industriels	10%
Mobiliers, matériels de bureau	20%
Matériels informatiques	33%

Les dotations aux amortissements sur les nouvelles acquisitions sont calculées en respectant la règle du prorata-temporis.

Placements

Un placement est classé à long terme lorsqu'il est détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales.

Un placement est classé à court terme lorsque l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

A la date de clôture, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée en tenant compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

A la date de clôture, les placements à court terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres non cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par le Groupe sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

Stocks

Les stocks de véhicules neufs et des pièces de rechange sont valorisés à leur coût réel d'achat, droits et taxes non récupérables inclus ainsi que tous les frais directs s'y rattachant : transport, assurance, manutention, ect...

Ils sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de matières premières et consommables sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré, tous frais inclus.

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût moyen de production.

Les produits semi finis sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

Impôt différé

Les sociétés du Groupe UADH sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Notes relatives au bilan consolidé :

Note 1 : Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 17 393 844 dinars, contre un solde de 19 420 198 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Ecart d'acquisition	20 571 783	20 571 783
Logiciels	2 173 843	2 024 223
Fonds de Commerce	402 848	402 848
Immobilisations incorporelles en cours	277 590	75 243
Amortissement des immobilisations incorporelles et écart d'acquisition	(6 032 220)	(3 653 900)
Total	17 393 844	19 420 198

Note 2 : Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 81 566 164 dinars, contre un solde de 81 831 479 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Terrains	38 820 794	38 820 794
Constructions	33 030 474	32 951 227
Installations, Agencements et Aménagements divers	23 473 653	22 310 226
Matériels et outillages	13 985 763	13 579 243
Matériels de transport	4 691 968	4 835 121
Immobilisations à statut juridique particulier	10 515 578	9 306 081
Equipements de bureau	2 353 690	2 211 281
Matériels Informatiques	2 475 227	2 219 533
Amortissement des immobilisations corporelles	(51 982 558)	(46 506 558)
Immobilisations corporelles en cours	4 201 575	2 104 531
Total	81 566 164	81 831 479

Le détail des immobilisations et des amortissements, au 31/12/2016, se présente dans le tableau qui suit :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Au 31/12/2016

(Montants exprimés en dinars)

DESIGNATIONS	Taux	Valeur Brute au 31/12/2015	Immobilisations des nouvelles entités	VALEURS D'ACQUISITIONS				Cessions	Valeur Brute au 31/12/2016	Amortissements au 31/12/2015	Amortissements des Immobilisations des nouvelles entités acquises	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				Cessions	Amortissements au 31/12/2016	Valeur Comptable Nette
				Nouvelles acquisitions	Reclassements	Régularisation	Immob. après Régularisation					Dotation de l'exercice	Régularisation	Reprises	Amort après Régularisation			
Logiciels		2 024 224		149 619	-	-	2 173 843		2 173 843	1 596 722		321 142	-	-	1 917 864	-	1 917 864	255 979
Fonds de Commerce		402 848		-	-	-	402 848		402 848	-		-	-	-	-	-	-	402 848
Immobilisations incorporelles en cours		75 243		202 347	-	-	277 590		277 590	-		-	-	-	-	-	-	277 590
Ecart d'acquisition		20 571 783		-	-	-	20 571 783		20 571 783	2 057 178		2 057 178	-	-	4 114 356	-	4 114 356	16 457 427
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		23 074 098	0	351 966	0	0	23 426 064	0	23 426 064	3 653 900	0	2 378 320	0	0	6 032 220	0	6 032 220	17 393 844
Terrains		38 820 794		0	0	0	38 820 794	0	38 820 794	0		0	0	0	0	0	0	38 820 794
Constructions		32 951 227		79 247	0	0	33 030 474	0	33 030 474	13 713 842		1 627 103	0	0	15 340 945	0	15 340 945	17 689 529
Installations, Agencements et Aménagements divers		22 310 226		1 163 427	0	0	23 473 653	0	23 473 653	13 318 549		1 896 837	0	0	15 215 386	0	15 215 386	8 258 267
Matériels et outillages		13 579 243		886 392	0	0	14 465 635	(479 872)	13 985 763	9 485 933		719 241	0	0	10 205 174	(203 452)	10 001 722	3 984 041
Matériels de transport		4 835 122		148 303	0	0	4 983 425	(291 457)	4 691 968	4 160 661		303 423	0	0	4 464 084	(259 325)	4 204 759	487 209
Immobilisations à statut juridique particulier		9 306 081		1 209 497	0	0	10 515 578	0	10 515 578	2 162 427		995 068	0	0	3 157 495	0	3 157 495	7 358 083
Equipements de bureau		2 211 281		142 409	0	0	2 353 690	0	2 353 690	1 665 264		211 145	0	0	1 876 409	0	1 876 409	477 281
Matériels Informatiques		2 219 533		255 694	0	0	2 475 227	0	2 475 227	1 999 883		185 959	0	0	2 185 842	0	2 185 842	289 385
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		126 233 507	0	3 884 969	0	-	130 118 476	(771 329)	129 347 147	46 506 559	0	5 938 776	-	-	52 445 335	(462 777)	51 982 558	77 364 589
Immobilisations Corporelles en cours		2 104 531		2 206 876	(109 832)	-	4 201 575		4 201 575	-		-	-	-	-	-	-	4 201 575
TOTAL		151 412 136	0	6 443 811	(109 832)	-	157 746 115	(771 329)	156 974 786	50 160 459	0	8 317 096	0	0	58 477 555	(462 777)	58 014 778	98 960 007

Note 3 : Immobilisations financières :

Les immobilisations financières présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 39 517 994 dinars, contre un solde de 26 595 430 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Titres de participation (A)	2 193 750	2 951 607
Dépôts et cautionnements versés	104 888	102 898
Prêt	37 485 373	23 664 208
Effet à recevoir à plus d'un an	326 037	478 556
Provisions des immobilisations financières	(592 054)	(601 839)
Total	39 517 994	26 595 430

(A) : Les mouvements intervenus sur les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2015	Cessions de l'exercice	Solde au 31/12/2016	Nombre de titres	Pourcentage de détention	Provision
IMMOBILIERE DE CARTHAGE	90 799	(90 799)	-	-	-	-
PLASTICUM	1 500 000	-	1 500 000	15 000	-	-
NIDA	666 665	(666 665)	-	-	-	-
CPRG	499 000	-	499 000	4 990	99,96%	499 000
BTS	25 000	-	25 000	n.s	n.s	-
CDF	50 000	-	50 000	n.s	n.s	50 000
CIL	10 625	-	10 625	n.s	n.s	-
DEFONTAINE TUNISIE	75 000	-	75 000	n.s	n.s	-
ENNAKL	9 374	-	9 374	n.s	n.s	-
CARTHAGE CIMENT	24 750	-	24 750	n.s	n.s	-
AMS	394	(394)	-	n.s	n.s	-
Total	2 951 607	(757 858)	2 193 750			549 000

Note 4 : Autres actifs non courants

Les Autres actifs non courants présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 7 294 274 dinars, contre un solde de 1 160 186 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Charges à répartir	11 330 259	1 738 487
Frais préliminaires	4 778	4 778
Résorption des autres actifs non courants	(4 040 763)	(583 079)
Total	7 294 274	1 160 186

Note 5 : Stocks

Les Stocks présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 107 802 490 dinars, contre un solde de 76 178 883 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Stocks de véhicules neufs	73 667 842	49 179 592
Stocks de pièces de rechange	29 173 300	22 771 359
Stocks matières premières et fournitures	3 209 383	3 424 552
Stocks produits semi finis	252 848	283 019
Stocks produits finis	2 821 257	1 911 279
Stock des travaux en cours	327 863	184 629
Provision pour dépréciation des stocks	(1 650 003)	(1 575 547)
Total	107 802 490	76 178 883

Note 6 : Clients & comptes rattachés

Les Clients & comptes rattachés présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 49 565 001 dinars, contre un solde de 29 853 679 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Clients ordinaires	36 111 573	21 743 374
Clients- effets à recevoir	3 047 345	1 134 642
Clients étrangers	1 138 710	1 765 809
Clients étrangers, effets à recevoir	2 531 345	2 507 330
Clients chèques et effets impayés	4 722 526	1 749 925
Clients douteux ou litigieux	9 075 476	8 873 860
Effets à l'encaissement	407 451	432 411
Effets à l'escompte	1 429 811	251 995
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(8 899 236)	(8 605 667)
Total	49 565 001	29 853 679

Note 7 : Autres actifs courants

Les Autres actifs courants présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 40 036 912 dinars, contre un solde de 28 693 164 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Fournisseurs, avances et acomptes	1 382 409	1 213 132
Personnel	418 280	471 747
Etat impôts et taxes actif	9 628 795	9 144 877
Débiteurs divers	1 728 985	1 791 814
Société du groupe	8 285 344	2 361 696
Compte d'attente	256 294	237 284
Produits à recevoir	12 463 440	7 605 243
Charges constatées d'avance	795 901	752 756
Avance sur acquisition terrain	5 655 411	5 655 412
Provisions pour dépréciations des autres actifs courants	(577 947)	(540 797)
Total	40 036 912	28 693 164

Note 8 : Placements et autres actifs financiers

Les Placements et autres actifs financiers présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 69 251 509 dinars, contre un solde de 72 966 747 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Placement	11 750 000	11 750 000
Billets de trésorerie	24 500 000	34 650 000
Titres SICAV	178 809	61 527
Autres placements	32 940 300	26 581 886
Provision pour dépréciation des placements	(117 600)	(76 666)
Total	69 251 509	72 966 747

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les Liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 38 454 236 dinars, contre un solde de 34 472 788 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Chèques et effets en caisse	24 888 043	18 463 968
Chèques à encaisser	3 035 241	2 445 925
Banques	3 471 329	2 385 592
Comptes régies d'avance et accréditifs	6 861 077	11 035 970
Caisses	198 546	141 333
Total	38 454 236	34 472 788

Note 10 : Capitaux propres

Les Capitaux propres présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 89 639 273 dinars, contre un solde de 92 630 891 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Capital social	36 953 847	36 953 847
Prime d'émission	33 846 159	33 846 159
Réserve légale	134 077	-
Subventions d'investissement	1 736 932	1 736 932
Amortissement des subventions d'investissement	(1 515 273)	(1 468 094)
Réserves consolidées	18 844 771	6 027 381
Résultat de l'exercice groupe	(361 239)	15 534 666
Total	89 639 273	92 630 891

Tableau des variations des capitaux propres

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Subventions d'investissement	Amortissement des subventions d'investissement	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice groupe	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total
Solde au 31/12/2015	36 953 847	33 846 159		1 736 932	-1 468 094	6 027 381	15 534 666	7 931 988	-700 260	99 862 619
Amortissement des subventions d'investissement					-47 179					-47 179
Affectation du résultat 2015			134 077			15 400 590	-15 534 666	-700 260	700 260	0
Distribution de dividendes						-2 402 000		-3 395		-2 405 395
Fonds social						-181 200		-283		-181 483
Résultat de l'exercice							-361 239		-795 951	-1 157 190
Solde au 31/12/2016	36 953 847	33 846 159	134 077	1 736 932	-1 515 273	18 844 770	-361 239	7 228 050	-795 951	96 071 372

Note 11 : Emprunts

Les Emprunts présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 34 080 214 dinars, contre un solde de 45 260 359 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Emprunts bancaires	31 648 391	42 590 826
Crédits auprès des sociétés de leasing	2 431 823	2 669 533
Total	34 080 214	45 260 359

TABLEAU DES EMPRUNTS

Baillleur de fonds	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Début de période			Additions Emprunts de l'exercice	Transfert	Reclassements échéances à moins d'un an	Remboursements	Fin de période		
			Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an	Échéances échues et impayées					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an	Échéances échues et impayées
AMEN BANK	5 000 000		5 000 000					(793 626)		4 206 374	793 626	
QATAR NATIONAL B	10 000 000		10 000 000					(2 000 000)		8 000 000	2 000 000	
BTE	5 000 000		5 000 000					(418 981)		4 581 019	418 981	
BNA	5 000 000		5 000 000					(833 333)		4 166 667	833 333	
BIAT	4 600 809	Mensuellement (2011-2018)	729 396	673 289				(673 289)	(617 182)	56 107	673 289	56 107
ATTIJARI BANK	20 579 841	Mensuellement (2010-2018)	4 176 855	2 907 341				(3 099 488)	(2 558 907)	1 077 367	3 098 869	349 053
AMEN BANK	2 366 000	Mensuellement (2006-2018)	231 636	198 546	33 091			(198 545)	(215 092)	33 091	198 545	16 545
AMEN BANK	450 000	Mensuellement (2010-2017)	25 952	74 897	12 065			(25 952)	(86 962)	0	25 952	
STB	1 045 000	Mensuellement (2006-2018)	97 036	89 571	7 464			(89 571)	(89 571)	7 465	89 571	7 464
BH	720 000	Trimestriellement (2010-2017)	61 725	118 184				(61 725)	(118 184)	0	61 725	
BIAT	300 000		300 000	-						300 000	0	
ATTIJARI BANK	1 000 000		1 000 000	-						1 000 000	0	
AMEN BANK	5 000 000	Trimestriellement (2010-2017)	3 160 647	944 089	453 296			(996 875)	(918 979)	2 163 772	996 874	478 407
AMEN BANK	3 000 000	Trimestriellement (2010-2017)	1 910 488	391 569				(423 621)	(391 569)	1 486 867	423 621	
STB	2 300 000	Trimestriellement (2010-2017)	575 000	460 000				(460 000)	(460 000)	115 000	460 000	
STB	1 000 000	Trimestriellement (2015-2016)		98 673	97 867				(196 540)			
AMEN BANK	3 000 000	Mensuellement (2013-2020)	1 843 880	427 946				(429 209)	(359 688)	1 414 671	497 467	
BTL	2 460 000	Mensuellement (01/2017 à 06/2017)				2 460 000		(2 460 000)		0	2 460 000	
BT	520 000	Mensuellement (2015-2018)	1 340 816	263 995		890 087		(470 912)	(308 396)	1 759 991	426 511	
ATB	1 500 000	Mensuellement (2014-2017)	537 395	619 434				(537 395)	(491 163)	0	665 666	
BT	1 000 000	Mensuellement (2014-2021)	1 000 000					(200 000)		800 000	200 000	
BT	600 000	Mensuellement (2015-2021)	600 000					(120 000)		480 000	120 000	
Total des emprunts bancaires			42 590 826	7 267 534	603 783	3 350 087	0	(14 292 522)	(6 812 233)	31 648 391	14 444 029	907 577

Dettes envers les sociétés de Leasing										
TUNISIE LEASING	82 654	Mensuellement (2013-2016)		11 260				(11 260)	0	0
TUNISIE LEASING	50 050	Mensuellement (2013-2015)							0	0
TUNISIE LEASING	54 670	Mensuellement (2013-2016)		3 452				(3 452)	0	0
TUNISIE LEASING	420 910	Mensuellement (2013-2016)	1	117 380				(117 380)	1	0
TUNISIE LEASING	111 674	Mensuellement (2013-2016)	1	24 129				(24 129)	1	0
TUNISIE LEASING	920 655	Mensuellement (2013-2016)		258 402				(258 402)	0	0
LEASING ZITOUNA	229 264	Mensuellement (2014-2017)	34 302	77 682			(34 302)	(77 797)	0	34 187
ZITOUNA LEASING	23 804	Mensuellement (2014-2017)	2 925	8 305			(2 925)	(8 305)	0	2 925
TUNISIE LEASING C	205 494	Mensuellement (2014-2019)	129 943	37 783			(41 739)	(38 099)	88 204	41 423
ZITOUNA LEASING	19 121	Mensuellement (2014-2017)	2 927	6 626			(2 927)	(6 626)	0	2 927
TUNISIE LEASING	101 078	Mensuellement (2015-2018)	45 057	32 784			(35 662)	(32 784)	9 395	35 662
TUNISIE LEASING	30 765	Mensuellement (2015-2018)	14 718	9 920			(10 869)	(9 920)	3 849	10 869
TUNISIE LEASING	44 673	Mensuellement (2015-2018)	29 834	13 745			(14 960)	(13 745)	14 874	14 960
TUNISIE LEASING	94 843	Mensuellement (2015-2018)	58 650	29 302			(32 290)	(29 302)	26 360	32 290
TUNISIE LEASING	66 592	Mensuellement (2015-2018)	44 594	20 381			(18 446)	(16 855)	26 148	21 972
TUNISIE LEASING	70 436	Mensuellement (2016-2019)				70 436	(40 665)	(17 619)	29 771	23 046
TUNISIE LEASING	48 783	Mensuellement (2016-2019)				48 783	(26 776)	(10 939)	22 007	15 837
TUNISIE LEASING	27 583	Mensuellement (2016-2019)				27 583	(15 868)	(6 855)	11 715	9 013
BT LEASING	49 037	Mensuellement (2016-2019)				49 037	(20 265)	(4 854)	28 772	15 411
MODERN LEASING	30 572	Mensuellement (2016-2020)				30 572	(8 652)	(2 057)	21 920	6 595
HANNIBAL LEASE	86 640	Mensuellement (2016-2019)				86 640	(36 410)	(8 713)	50 230	27 697
HANNIBAL LEASE	26 982	Mensuellement (2016-2019)				26 982	(13 235)	(4 635)	13 747	8 600
TUNISIE LEASING	41 165	Mensuellement (2017-2020)				41 165	(9 122)		32 043	9 122
TUNISIE LEASING	7 873	Mensuellement (2017)				7 873	(7 873)		0	7 873
ATL	621 000	Mensuellement (2010-2017)	46 150	105 380			(46 150)	(105 380)	0	46 150
TUNISIE LEASING C	182 000	Mensuellement (2012-2015)		28 384				(28 384)	0	0
ATL	3 206 936	Mensuellement (2013-2020)	1 601 165	383 077			(419 014)	(383 077)	1 182 151	419 014
ATL	239 818	Mensuellement (2016-2019)				239 818	(56 585)	(6 260)	183 233	50 325
ATL	38 401	Mensuellement (2016-2019)				38 401	(18 871)		19 530	18 871
HANNIBAL LEASE	93 499	Mensuellement (2013-2016)		14 583				(14 583)	0	0
HANNIBAL LEASE	93 499	Mensuellement (2013-2016)		5 860				(5 860)	0	0
HANNIBAL LEASE	93 499	Mensuellement (2013-2016)		8 818				(8 818)	0	0
HANNIBAL LEASE	117 000	Mensuellement (2013-2016)		39 369				(39 369)	0	0
HANNIBAL LEASE	25 076	Mensuellement (2013-2016)		8 430				(8 430)	0	0
HANNIBAL LEASE	45 200	Mensuellement (2014-2017)	2 880	16 320			(2 880)	(16 320)	0	2 880
HANNIBAL LEASE	63 990	Mensuellement (2014-2017)	10 091	22 551			(10 091)	(22 551)	0	10 091
ATL	74 799	Mensuellement (2015-2018)	42 465	23 329			(25 974)	(23 329)	16 491	25 974
ATL	119 596	Mensuellement (2015-2018)	51 111	39 014			(43 414)	(39 014)	7 697	43 414
ATL	37 400	Mensuellement (2015-2018)	24 235	11 382			(12 640)	(11 381)	11 595	12 641
HANNIBAL LEASE	29 783	Mensuellement (2014-2016)		10 881				(10 881)	0	0
HANNIBAL LEASE	52 878	Mensuellement (2014-2017)	716	8 139			(716)	(8 139)	0	716
MODERN LEASING	414 552	Mensuellement (2014-2018)	191 984	101 442			(111 533)	(101 442)	80 451	111 533
MODERN LEASING	130 272	Mensuellement (2015-2018)	51 473	42 939			(47 318)	(42 939)	4 155	47 318
MODERN LEASING	44 933	Mensuellement (2016-2018)	31 204	13 729			(14 942)	(13 729)	16 262	14 942
MODERN LEASING	92 783	Mensuellement (2016-2018)				92 783	(48 232)	(18 372)	44 551	29 860
MODERN LEASING	28 001	Mensuellement (2016-2019)				28 001	(11 516)	(2 751)	16 485	8 765
MODERN LEASING	213 800	Mensuellement (2016-2020)				213 800	(93 359)	(53 844)	120 441	39 515

HANNIBAL LEASE	94 343	Mensuellement (2014-2017)	5 950	33 848			(5 950)	(33 848)	0	5 950		
HANNIBAL LEASE	150 092	Mensuellement (2014-2016)		54 681				(54 681)	0	0		
HANNIBAL LEASE	170 378	Mensuellement (2015-2018)	81 523	54 931			(60 200)	(54 931)	21 323	60 200		
HANNIBAL LEASE	42 244	Mensuellement (2015-2018)	28 099	14 145			(15 503)	(14 145)	12 596	15 503		
HANNIBAL LEASE	41 752	Mensuellement (2016-2019)				49 037	(22 872)	(7 285)	26 165	15 587		
HANNIBAL LEASE	45 146	Mensuellement (2016-2019)				50 067	(20 600)	(4 921)	29 467	15 679		
HANNIBAL LEASE	218 103	Mensuellement (2016-2019)				224 067	(43 680)	(5 964)	180 387	37 716		
UBCI LEASING	22 831	Mensuellement (2015-2018)	10 855	7 384			(8 027)	(7 384)	2 828	8 027		
UBCI LEASING	84 105	Mensuellement (2015-2018)	32 818	27 777			(30 189)	(27 777)	2 629	30 189		
UBCI LEASING	61 084	Mensuellement (2015-2018)	40 846	18 747			(20 457)	(18 747)	20 389	20 457		
UBCI LEASING	56 055	Mensuellement (2015-2018)	37 482	17 206			(18 773)	(17 206)	18 709	18 773		
UBCI LEASING	26 389	Mensuellement (2015-2018)	15 534	8 259			(9 039)	(8 262)	6 495	9 036		
UBCI LEASING	43 261	Mensuellement (2016-2019)				43 261	(14 505)	(1 074)	28 756	13 431		
	Total des crédits leasing		2 669 533	1 771 756	0	1 368 306	0	(1 606 016)	(1 924 806)	2 431 823	1 452 966	
	Total général		45 260 359	9 039 290	603 783	4 718 393	0	(15 898 538)	(8 737 039)	34 080 214	15 896 995	907 577

Note 12 : Fournisseurs & comptes rattachés

Les Fournisseurs & comptes rattachés présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 153 717 056 dinars, contre un solde de 137 362 850 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Fournisseurs locaux	8 321 492	5 922 331
Fournisseurs locaux - effets à payer	4 380 525	4 226 283
Fournisseurs étrangers	138 363 381	123 238 120
Fournisseurs d'immobilisations	2 080 629	1 953 517
Fournisseurs, retenues de garantie	82 459	4 475
Fournisseurs factures non parvenues	488 570	2 018 126
Total	153 717 056	137 362 850

Note 13 : Autres passifs courants

Les Autres passifs courants présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 33 276 732 dinars, contre un solde de 32 152 984 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Clients créditeurs	382 547	379 971
Personnel	1 631 325	1 540 381
Etat impôts et taxes passif	2 467 116	3 781 345
Obligations cautionnées	20 425 887	19 525 661
Associés comptes courants	8 000	11 300
Société du groupe	478 608	271 058
Charges à payer	2 876 524	2 352 302
Produits constatés d'avance	924 715	1 262 016
Dividendes à payer	115 746	157 675
Créditeurs divers	3 861 004	2 758 052
Compte d'attente	24 169	15 127
Provisions courantes pour risques et charges	81 091	98 095
Total	33 276 732	32 152 984

Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les Concours bancaires et autres passifs financiers présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 132 733 259 dinars, contre un solde de 53 705 438 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Échéances à moins d'un an sur emprunts	15 351 606	7 871 317
Échéances à moins d'un an sur crédits leasing	1 452 966	1 771 756
Autres crédits	4 498 101	4 456 984
Financement en devises et crédits mobilisables	59 250 749	22 716 697
Avance sur marché	1 222 142	60 380
Billets de trésorerie	4 250 000	1 800 000
Intérêts courus	3 013 868	619 157
Banques	43 693 827	14 409 146
Total	132 733 259	53 705 438

Notes relatives à l'état du résultat consolidé :

Note 15 : Revenus

Les Revenus présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 354 814 423 dinars, contre un solde de 368 503 634 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Ventes de véhicules neufs	281 236 781	299 014 297
Ventes pièces de rechanges	57 502 527	64 403 845
Assistance et autres services	6 201 693	4 902 747
Ventes à l'export	2 304 309	2 653 852
Ventes locales	9 612 489	(298 251)
Ventes carburants et lubrifiants	1 071 035	591 507
RRR accordés sur ventes	(3 114 411)	(2 764 363)
Total	354 814 423	368 503 634

Note 16 : Autres produits d'exploitation

Les Autres produits d'exploitation présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 782 780 dinars, contre un solde de 569 864 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Loyer et revenus des immeubles	495 939	550 759
Autres produits d'exploitation	286 841	19 105
Total	782 780	569 864

Note 17 : Achats de marchandises consommés

Les Achats de marchandises consommés présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 290 178 779 dinars, contre un solde de 288 093 114 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Achats de véhicules neufs	278 126 532	267 231 969
Achats de pièces de rechanges	44 469 777	37 518 434
Achats locaux de marchandises	1 407 199	1 102 929
Achats lubrifiants et dérivés	504 341	923 046
RRR obtenus sur achats	(3 295 644)	(2 678 133)
Variation des stocks	(31 033 426)	(16 005 130)
Total	290 178 779	288 093 114

Note 18 : Achats d'approvisionnements consommés

Les Achats d'approvisionnements consommés présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 3 057 856 dinars, contre un solde de 3 162 410 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Achats de carburants et lubrifiants	649 634	675 676
Achats de fournitures de bureau	292 242	306 869
Achats de matières et fournitures consommables	182 669	181 672
Eau	92 445	74 910
Electricité & GAZ	759 801	755 190
Achats de petit outillage	75 639	139 389
Achats de prestations de services	907 483	984 300
Autres achats non stockés	154 268	125 830
Transfert de charges	(56 325)	(81 427)
Total	3 057 856	3 162 410

Note 19 : Charges de personnel

Les Charges de personnel présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 22 798 751 dinars, contre un solde de 20 983 330 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Salaires et compléments de salaires	17 812 684	16 800 624
Charges sociales	3 430 526	3 173 639
Autres charges de personnel	1 501 825	1 171 196
Transfert de charges personnel	(50 000)	(297 671)
Provision pour congés payés (nettes des reprises)	103 716	135 542
Total	22 798 751	20 983 330

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les Dotations aux amortissements et aux provisions présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 11 920 342 dinars, contre un solde de 7 348 036 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Dotations aux amortissements des Immobilisations Incorporelles	2 378 320	2 351 657
Dotations aux amortissements des Immobilisations Corporelles	5 938 776	5 842 886
Dotations aux provisions pour dépréciation des Immob. Financières	-	16 648
Dotations aux résorptions des autres actifs non courants	3 457 684	581 088
Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	310 192	513 162
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	710 397	729 135
Dotations aux provisions pour risques et charges	222 876	561 064
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	37 150	21 327
Autres Dotations aux provisions	40 934	76 666
Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(16 622)	(279 152)
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(635 941)	(652 854)
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(9 785)	(750 205)
Reprises sur provisions pour risques et charges	(513 639)	(1 663 386)
Total	11 920 342	7 348 036

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les Autres charges d'exploitation présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 15 849 533 dinars, contre un solde de 16 503 412 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Services extérieurs	2 641 549	2 167 058
Autres services extérieurs	11 587 740	12 350 253
Impôts et taxes	1 620 244	1 986 101
Total	15 849 533	16 503 412

Note 22 : Charges financières nettes

Les Charges financières nettes présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 16 391 221 dinars, contre un solde de 10 664 198 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Intérêts et agios bancaires	6 171 346	6 074 076
Intérêts des obligations cautionnées	422 875	399 245
Pertes de change	6 121 989	4 748 817
Gains de change	(2 994 571)	(1 598 721)
Intérêts des comptes courants sociétés du groupe	5 995	2 915
Intérêts des billets de trésorerie	140 720	616 060
Produits financiers	(3 238 096)	(2 912 140)
Intérêts sur financement en devises et crédit mobilisable	5 593 937	629 551
Autres charges financières	4 090 221	2 603 133
Intérêts sur crédits leasing	76 805	101 261
Total	16 391 221	10 664 198

Note 23 : Produits des placements

Les Produits des placements présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 7 106 256 dinars, contre un solde de 4 823 427 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Revenus des billets de trésorerie	3 200 407	2 082 959
Dividendes	1 215	114 210
Intérêts des comptes courants des sociétés du groupe	3 038 707	2 508 968
Autres produits des placements	865 927	117 291
Total	7 106 256	4 823 427

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les Autres gains ordinaires présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 1 725 601 dinars, contre un solde de 2 810 984 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	39 900	68 107
Produits nets sur cessions des titres de participations	399 548	69 789
Subvention TFP	83 340	115 596
QP des subventions d'investissement	47 179	110 356
Autres gains	1 155 634	2 447 136
Total	1 725 601	2 810 984

Note 25 : Autres pertes ordinaires

Les Autres pertes ordinaires présentent au 31 Décembre 2016, un solde de 241 730 dinars, contre un solde de 2 766 837 dinars au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Pertes sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	10 795	53 500
Pertes sur cession d'immobilisations financières	447	2 245 496
Autres pertes	230 488	467 841
Total	241 730	2 766 837

Notes relatives à l'état des flux de trésorerie consolidé :

Note 26 : Variation des éléments du BFR

Désignation	Solde au 31 Décembre 2016	Solde au 31 Décembre 2015	Variation
Stocks	109 452 493	77 754 430	(31 698 063)
<u>Variation des stocks</u>	<u>109 452 493</u>	<u>77 754 430</u>	<u>(31 698 063)</u>
Clients et comptes rattachés	58 464 237	38 459 346	(20 004 891)
<u>Variation des clients et comptes rattachés</u>	<u>58 464 237</u>	<u>38 459 346</u>	<u>(20 004 891)</u>
Autres actifs courants	40 614 859	29 233 960	(11 380 899)
<u>Variation des autres actifs courants</u>	<u>40 614 859</u>	<u>29 233 960</u>	<u>(11 380 899)</u>
Fournisseurs et comptes rattachés	153 717 056	137 362 850	16 354 206
Fournisseurs d'immobilisations	(2 080 629)	(2 127 561)	46 932
<u>Variation des fournisseurs d'exploitation</u>	<u>151 636 427</u>	<u>135 235 289</u>	<u>16 401 138</u>
Autres passifs courants	33 276 732	32 152 984	1 123 748
Provisions courantes pour risques et charges	(81 091)	(98 096)	17 005
<u>Variation des autres passifs courants (*)</u>	<u>33 195 641</u>	<u>32 054 888</u>	<u>1 140 753</u>
-	-	-	-
Concours bancaires et autres passifs financiers	132 743 259	53 715 438	79 027 821
Échéances à moins d'un an sur emprunts	(15 351 606)	(7 871 317)	(7 480 289)
Échéances à moins d'un an sur crédits leasing	(1 452 966)	(1 771 756)	318 790
Banques	(43 693 827)	(14 409 146)	(29 284 681)
<u>Variation des autres passifs financiers</u>	<u>72 244 860</u>	<u>29 663 219</u>	<u>42 581 641</u>

Note n° 27 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Les mouvements intervenus sur les immobilisations financières se présentent comme suit :

<u>Solde au 31/12/2015</u>	<u>23 664 209</u>
Additions de l'exercice	11 764 771
Reclassement des échéances à moins d'un an	-4 705 665
Reclassement des placements en prêt à long terme	6 762 058
<u>Solde au 31/12/2016</u>	<u>37 485 373</u>

Note 28 : Flux de trésorerie provenant des activités de placements

Désignation	Solde au 31 Décembre 2016	Solde au 31 Décembre 2015	Variation
Placements	69 369 109	73 043 413	3 674 304
Reclassement des échéances à moins d'un an	(4 705 665)	-	4 705 665
Reclassement des placements en prêt à long terme	6 762 058	-	(6 762 058)
<u>Variation des placements</u>	<u>71 425 502</u>	<u>73 043 413</u>	<u>1 617 911</u>

Note 29 : Trésorerie à la fin de l'exercice

Désignation	Solde au 31 Décembre 2016	Solde au 31 Décembre 2015
Liquidités et équivalents de liquidités	38 454 236	34 472 788
Concours bancaires	(43 693 827)	-14 409 146
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	<u>(5 239 591)</u>	<u>20 063 641</u>

Note 30 : Engagements hors bilan

Tableau des Engagements Hors Bilan

Au 31 Décembre 2016

(Exprimé en dinar)

Type d'Engagement	Valeur Totale	Tiers	Partie engagée
-1- Engagements donnés			
-A- Garanties personnelles			
Cautionnement	1 045 000	AMEN BANK BIAT ATTIJARI BANK BH STB	Bassem LOUKIL Mohamed LOUKIL
	450 000	AMEN BANK	Bassem LOUKIL
	11 820 000		Mohamed LOUKIL
	21 685 000		Bassem LOUKIL
	1 500 000		Walid LOUKIL
	5 300 000	BH	ECONOMIC AUTO
-B- Garanties réelles			
Hypothèques	1 045 000	STB	
	4 600 809	BIAT	AURES AUTO-SA
	20 579 841	ATTIJARI BANK	
	720 000	BH	
	2 366 000	AMEN BANK	
	1 014 560	STB	
	5 000 000	AMEN BANK	AURES AUTO-SA
	900 000	BNA	AURES AUTO-SA
	98 876 000		ECONOMIC AUTO
	3 050 000		TRUCKS GROS
3 920 000	BT	GIF	
Nantissement	720 000	BH	AURES AUTO-SA
	1 014 560	STB	AURES AUTO-SA

	2 300 000	STB	Nantissement de 265 850 actions revenant à LIG et 289 649 actions revenant à ETS LOUKIL
	3 000 000	AMEN BANK	AURES AUTO-SA
	5 000 000	Amen Bank	UADH
	10 000 000	Qatar National Bank	UADH
	5 000 000	Banque Nationale Agricole	UADH
	5 000 000	Banque de Tunisie et des Emirats	UADH
	3 920 000	BT	GIF
	17 680 000		ECONOMIC AUTO

**C- Effets escomptés
non échus**

Effets à l'escompte 24 587 776

**-2- Engagements
reçus**

**A- Garanties
personnelles**

Cautionnement 16 187 197

Accréditifs 36 823 000

Cautions de
marchés 2 211 000

Obligations
cautionnées 6 649 000

GROUPE « UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING »
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016.

Introduction

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du Groupe « **Universal Auto Distributors Holding** » arrêtés au 31 Décembre 2016, tels qu'ils sont annexés au présent rapport.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés du Groupe « **Universal Auto Distributors Holding** » au 31 Décembre 2016. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Opinion sur les états financiers consolidés :

1. Nos travaux d'audit ont été limités par le fait que les immobilisations de la société "Aures Auto", dont la valeur brute s'élève au 31 Décembre 2016 à 77 331 Milliers de Dinars, n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique conformément aux exigences de l'article 8 et suivants du code de commerce et 17 de la Loi 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
2. La société "Economic Auto-SA" a procédé à la répartition de la perte de change, résultant de la forte dépréciation du Dinars, sur une durée de 3 ans.
Au 31 Décembre 2016, le solde non amorti des pertes de change reportés s'élève à 5 527 Milliers de Dinars.

A notre avis, et sous réserve des points évoqués ci-dessus, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe « **Universal Auto Distributors Holding** » au 31 Décembre 2016 ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2016.

Tunis, le 16 Juin 2017

P/C.M.C-DFK International
Chérif BEN ZINA

P/ F.M.B.Z-KPMG Tunisie
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI

SICAV AXIS TRESORERIE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2017

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31-03-2017**

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV AXIS TRESORERIE et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2017 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Nous formulons l'observation suivante :

- Au 31 mars 2017, l'actif de SICAV AXIS TRESORERIE a été employé en des liquidités à hauteur de 21,9% se situant en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des Sociétés d'Investissement à Capital Variable.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31 mars 2017, tels qu'annexés au présent avis.

Tunis, le 27 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes :

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

BILAN ARRETE AU 31-03-17
(Exprimé en dinar)

			<u>31/03/2017</u>	<u>31/03/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
	<u>ACTIF</u>				
AC1-	Portefeuille-titres	3.1	23 687 894	23 204 914	20 123 709
	Actions et valeurs assimilées		1 423 347	1 490 204	1 508 940
	Obligations et valeurs assimilées		22 264 547	21 714 710	18 614 769
AC2-	Placements monétaires et disponibilités		19 167 712	8 625 008	13 721 348
	Placements monétaires	3.3	15 905 907	8 085 498	12 544 131
	Disponibilités		3 261 805	539 510	1 177 217
AC4-	Autres actifs	3.5	25 728	4 425	143
	TOTAL ACTIF		42 881 334	31 834 347	33 845 200
	<u>PASSIF</u>				
PA1-	Opérateurs créditeurs	3.6	34 583	25 924	30 150
PA2-	Autres créditeurs divers	3.7	60 135	33 717	29 804
	TOTAL PASSIF		94 718	59 641	59 954
	<u>ACTIF NET</u>				
CP1-	Capital	3.8	40 874 592	30 314 557	32 534 455
CP2-	Sommes distribuables		1 912 024	1 460 150	1 250 791
	a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 570 378	1 173 350	79
	b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		341 646	286 800	1 250 712
	ACTIF NET		42 786 616	31 774 707	33 785 246
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		42 881 334	31 834 347	33 845 200

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-01-2017 au 31-03-2017
(Exprimé en dinar)

		Période du 01-01-2017 au 31-03-2017	Période du 01-01-2016 au 31-03-2016	Exercice clos le 31/12/2016
Revenus du portefeuille-titres	3.2	260 245	272 197	1 097 079
Dividendes		-	-	32 894
Revenus des obligations et valeurs assimilées		260 245	272 197	1 064 185
Revenus des placements monétaires	3.4	193 128	102 877	405 595
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		453 373	375 074	1 502 674
Charges de gestion des placements	3.9	(90 631)	(72 537)	(287 384)
REVENU NET DES PLACEMENTS		362 742	302 537	1 215 290
Autres charges	3.10	(40 105)	(14 400)	(63 954)
RESULTAT D'EXPLOITATION		322 637	288 137	1 151 336
Régularisation du résultat d'exploitation		19 009	(1 337)	99 376
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		341 646	286 800	1 250 712
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(19 009)	1 337	(99 376)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		18 568	16 402	(119 985)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		8 556	(4 800)	98 203
Frais de négociation de titres		(1 152)	(534)	(2 532)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		348 609	299 205	1 127 022

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-01-2017 au 31-03-2017
(Exprimé en dinar)

	Période du 01-01-2017 au 31-03-2017	Période du 01-01-2016 au 31-03-2016	Période clos le 31/12/2016
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	348 609	299 205	1 127 022
Résultat d'exploitation	322 637	288 137	1 151 336
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	18 568	16 402	(119 985)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	8 556	(4 800)	98 203
Frais de négociation de titres	(1 152)	(534)	(2 532)
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	-	(920 597)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	8 652 761	182 685	2 286 004
a / Souscriptions	18 356 611	12 278 180	70 158 310
Capital	17 615 727	11 758 163	67 967 501
Régularisation des sommes non distribuables	3 864	5 725	-21 137
Régularisation des sommes distribuables	737 020	514 292	2 211 946
b / Rachats	(9 703 850)	(12 095 495)	(67 872 306)
Capital (Rachat)	(9 302 909)	(11 581 072)	(65 520 392)
Régularisation des sommes non distribuables	(2 517)	(5 651)	6 473
Régularisation des sommes distribuables	(398 424)	(508 772)	(2 358 387)
VARIATION DE L'ACTIF NET	9 001 370	481 890	2 492 429
ACTIF NET			
en début de la période	33 785 246	31 292 817	31 292 817
en fin de la période	42 786 616	31 774 707	33 785 246
NOMBRE D'ACTIONS			
en début de la période	314 898	291 241	291 241
en fin de la période	395 357	292 953	314 898
VALEUR LIQUIDATIVE	108,222	108,463	107,289
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,53%	3,80%	3,57%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-17

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-17 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la société.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 mars 2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3- traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable, La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période, le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 31-03-2017 de titres OPCVM, d'obligations et de Bons du Trésor Assimilables. Le solde de ce poste s'élève à 23 687 894 dinars et se répartit ainsi :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-17	% de l'actif
TITRES OPCVM	52 556	1 382 581	1 423 347	3,32%(*)
FCP AXIS AAA	1 100	112 844	114 813	0,27%
FCP HELION MONEO	1 000	101 374	104 856	0,24%
FCP SALAMETT CAP	45 600	652 399	674 652	1,57%
MCP SAFE FUND	1 827	193 136	197 457	0,46%
SANADETT SICAV	3 029	322 828	331 569	0,77%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	203 160	21 566 997	22 264 547	51,94%
Emprunts d'Etat	9 300	8 992 515	9 263 168	21,61%
BTA 5.6 AOÛT 2022	1 600	1 549 760	1 621 406	3,78%
BTA_5.5_03/2019	1 000	1 021 000	1 007 589	2,35%
BTA 6% AVRIL 2024	550	532 405	562 397	1,31%
BTA 6.9% MAI 2022 (15 ANS)	150	154 515	160 611	0,37%
BTA 6% OCTOBRE 2023	1 000	937 200	960 977	2,24%
BTA 6.3% OCT 2026	3 850	3 715 635	3 814 210	8,90%
BTA 6.7% AVRIL 2028	1 000	932 000	984 671	2,30%
BTA 5.3% JANVIER 2018	150	150 000	151 307	0,35%
Emprunt National	60	3 245	3 420	0,01%
EMP NAT 2014/A	28	189	202	0,00%
EMP NAT 2014/C_10A_6.35%	32	3 056	3 218	0,01%
Emprunts de sociétés	193 800	12 571 237	12 997 959	30,32%
AB 2011-1_10A_26092011	10 000	500 000	512 502	1,20%
AB SUB2016-1_7A_7.5%_21/11	10 000	1 000 000	1 021 534	2,38%
AB_20A_21/05	3 000	180 000	188 699	0,44%
AB09/B_15A_30/09	5 000	266 550	272 007	0,63%
AB2010_15A_31/08	10 000	599 620	613 914	1,43%
AMEN BANK 2014-5A-7.35%	4 000	240 000	241 276	0,56%
ATB_10A_25/05	2 000	20 000	20 682	0,05%
ATB09/A2_10A_20/05	10 000	375 000	387 997	0,91%
ATL2013-1_7A_6.8%_22042013	1 000	80 000	84 102	0,20%
ATL2014-2_7A_7.35%_19/05	3 000	300 000	315 320	0,74%
ATL2016-1_5A_7.5%_270616	5 000	500 000	522 849	1,22%
ATTIJ LEASING 2014-1_7.35%_7AN	4 000	400 000	419 332	0,98%
ATTIJARI LEASE 2015-1_7.6%_5A	20 000	1 600 000	1 691 683	3,95%
BH09/B_15A_31/12	5 000	307 500	310 751	0,72%
BHSUB2016-1_7.4%_5A	5 000	500 000	526 762	1,23%
BTE2009_10A_15/09	5 000	150 000	153 418	0,36%
BTK2012-1_7A_15/11	3 000	128 387	130 826	0,31%
BTK2014-1_7.35%_5A	3 000	180 000	183 103	0,43%
CIL 2016/2_5A_7.5%_15/02	1 000	100 000	100 740	0,24%
CIL2014/1_5A_15/07	4 000	240 000	249 847	0,58%
HL 2015-01 7A-7.85%	4 000	400 000	423 124	0,99%
HL 2016-01 5A-7.65%	5 000	500 000	523 222	1,22%

M.LEASING 2012_7A_6.5%	2 000	120 000	120 718	0,28%
SERV2012_5A_6.9%_22032013	2 000	40 000	40 060	0,09%
STB08/2_16A_18/02	10 000	500 000	502 992	1,17%
TL2013-2_5A_7.35%	2 000	80 000	80 709	0,19%
TL2014-2_5_7.55%	2 000	120 000	122 125	0,28%
UIB09/1_15A_17/07	38 000	2 025 780	2 088 785	4,87%
UIB09/1_20A_17/07	3 000	195 000	201 451	0,47%
UIB09/1_20A_17/07C	2 700	175 500	181 306	0,42%
UIB2011-1_20A_26082011	5 600	417 900	430 559	1,00%
UIBSUB2016_7.5%_7A_060117	2 500	250 000	253 493	0,59%
UNIFACTOR2013_7%_5A_14102013	2 000	80 000	82 074	0,19%
TOTAL	255 716	22 949 578	23 687 894	55,26%

(*) 3,33% par rapport à l'actif net

3.2- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-2017 au 31-03-2017	Période du 01-01-2016 au 31-03-2016	Exercice clos le 31/12/2016
Revenus des titres OPCVM	-	-	32 894
Revenus des BTA	234 068	70 696	348 147
Revenus des BTZ	-	55 715	132 401
Revenus des obligations de sociétés	26 177	145 786	583 637
Total	260 245	272 197	1 097 079

3.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2017 à 15 905 907 dinars et correspond à des placements en billets de trésorerie, certificats de dépôts, prises en pensions et dépôts à terme ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2017	% actif
Billets de Trésorerie	1 460 332	1 488 356	3,47%
UADH_1000_7.7%_180J_280517	970 342	990 608	2,31%
UADH_500_7.7%_120J_280417	489 990	497 748	1,16%
Certificats de dépôt	8 199 725	8 288 867	19,34%
CD_AB_500_250J_4.73%_030917	487 279	492 113	1,15%
CD_ATB_3000_320J_6.76%_201217	2 863 961	2 888 193	6,74%
CD_BTE_500_180J_7.1%_070817	486 287	490 248	1,14%
CD_BTE_500_310J_7.1%_15122017	476 953	480 819	1,12%
CD_BTE_500_90J_7.1%_090517	493 024	497 055	1,16%
CD_TL_2000_320J_7%_261217	1 906 276	1 921 213	4,48%
CD UFACT_500_190J_6.9%_13092017	485 945	487 794	1,14%
CD_BTE_1000_380J_6.8%_20092017	1 000 000	1 031 431	2,41%
Prise en pension	1 500 400	1 571 575	3,67%
PL BTE_1500_5.75%_334J_080517	1 500 400	1 571 575	3,67%
Dépôt à terme	4 512 665	4 557 109	10,63%
AB_5000_4.73%_310817	4 512 665	4 557 109	10,63%
TOTAL	15 673 122	15 905 907	37,09%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-2017 au 31-03-2017	Période du 01-01-2016 au 31-03-2016	Exercice clos le 31/12/2016
Revenus des billets de trésorerie	34 256	12 739	92 729
Revenus des certificats de dépôt	78 700	34 810	102 379
Revenus des dépôts à terme	51 503	8 956	29 451
Revenus compte courant rémunéré	-	11 670	43 779
Revenus des prises en pension	28 669	34 702	137 257
Total	193 128	102 877	405 595

3.5- Note sur les autres actifs

Les autres actifs affichent un solde de 25 728 DT au 31-03-2017 contre 143 DT au 31-12-2016 et ils se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur au 31/03/2017	Valeur au 31/03/2016	Valeur au 31/12/2016
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706	6706
Provisions sur suspens ERB	(6 706)	(6 706)	(6 706)
Autres débiteurs	25 728	4 425	143
TOTAL	25 728	4 425	143

3.6- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend les sommes due par SICAV Axis Trésorerie au gestionnaire Axis Capital Gestion et au dépositaire. Elles s'élèvent à 34 583 DT au 31-03-2017 contre 30 150 DT au 31-12-2016.

Désignation	Valeur au 31/03/2017	Valeur au 31/03/2016	Valeur au 31/12/2016
Gestionnaire	33 095	24 436	24 217
Dépositaire	1 488	1 488	5 933
TOTAL	34 583	25 924	30 150

3.7 - Note sur les autres créditeurs divers

Les autres créditeurs divers s'élèvent à 60 135 DT au 31-03-2017 contre 29 804 DT au 31-12-2016 :

Désignation	Valeur au 31/03/2017	Valeur au 31/03/2016	Valeur au 31/12/2016
Commissaire aux comptes	14 315	7 166	9 095
Etat retenue à la source	5 802	5 802	5 802
CMF	4 565	3 603	3 579
Jetons de présence	5 796	5 805	4 257
Publications	3 129	5 844	1 599
Retenue à la source sur BTA	4 991	4 991	4 991
TCL	462	486	461
Autres créditeurs divers	20	20	20
Contribution conjoncturelle exceptionnelle (*)	21 055	-	-
TOTAL	60 135	33 717	29 804

(*)L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la SICAV AXIS TRESORERIE se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 86 350 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

3.8- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 9 001 370 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	8 340 137
Variation de la part Revenu	661 233
Variation de l'Actif Net	9 001 370

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2017 se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-2017

Montant :	32 534 455
Nombre de titres :	314 898
Nombre d'actionnaires :	611

Souscriptions réalisées

Montant :	17 615 727
Nombre de titres émis :	170 501
Nombre d'actionnaires nouveaux :	23

Rachats effectués

Montant :	9 302 909
Nombre de titres rachetés :	90 042
Nombre d'actionnaires sortants :	52

Capital au 31-03-2017

Montant :	40 847 273	(*)
Nombre de titres :	395 357	
Nombre d'actionnaires :	582	

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de période. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période du 01/01/2017 au 31/03/2017.

Ainsi, la valeur du capital en fin de période peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base part de capital en début de période	40 847 273
Variation des + ou- valeurs potentielles sur titres	18 568
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	8 556
Régularisation des SND	1 347
Frais de négociation de titres	(1 152)
Capital au 31/03/2017	40 874 592

3.9- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire. Le total de ces charges au titre du premier trimestre 2017 s'élève à 90 631 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période	Période	Exercice
	du 01-01-2017 au 31-03-2017	du 01-01-2016 au 31-03-2016	clos le 31/12/2016
Rémunération du gestionnaire	89 176	71 067	281 467
Rémunération du dépositaire	1 455	1 470	5 917
Total	90 631	72 537	287 384

- La convention de gestion établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et AXIS CAPITAL GESTION prévoit que la commission de gestion soit calculée en application d'un taux de 0,9% TTC. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV. Le gestionnaire AXIS CAPITAL GESTION se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention. Le montant total de la commission de gestion est conforme à la convention de gestion et s'élève à 89 176 DT TTC au titre du premier trimestre de l'exercice 2017.

- La convention de dépôt établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et l'ARAB TUNISIAN BANK prévoit une commission de dépôt fixée à 5 900 DT TTC par an. Cette commission est versée annuellement par la SICAV.

3.10- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net. Les frais de publicité, les frais bancaires, la rémunération du commissaire aux comptes, les frais de jetons de présence et la TCL sont également présentés sous cette rubrique ainsi que la contribution conjoncturelle exceptionnelle.

Désignation	Période	Période	Exercice
	du 01-01-2017 au 31-03-2017	du 01-01-2016 au 31-03-2016	clos le 31/12/2016
Rémunération du CAC	5 220	2 586	16 187
Redevance CMF	9 908	7 896	31 275
TCL	824	805	3 270
Frais de publicité	1 531	1 547	6 222
Charges diverses	1 567	1 566	7 000
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	21 055	-	-
Total	40 105	14 400	63 954

SICAV SECURITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2017

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 MARS 2017

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV SECURITY, et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de «SICAV SECURITY», qui comprennent le bilan, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net arrêtés au 31 mars 2017, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un actif net totalisant 1.125.052 DT et un résultat net de la période du premier trimestre 2017 s'élevant à 7.461 DT.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- L'actif de la «SICAV SECURITY» devrait être employé en actions, Bons de Trésor Assimilables et Emprunts Obligataires à des taux qui ne dépassent pas la limite maximale de 80% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des organismes de placement collectif. Au 31 mars 2017, ce taux est de l'ordre de 81,20%.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des deux observations ci haut indiquées, nous n'avons pas relevé de faits pouvant affecter d'une façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur ainsi que la fidélité de l'image traduite par les états financiers intermédiaires ci-joints de la société «SICAV SECURITY» arrêtés au 31 mars 2017, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 09 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes:

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIES -MTBF-

Ahmed BELAIFA

BILAN
ARRETE AU 31/03/2017
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		<u>31/03/2017</u>	<u>31/03/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille titres		915 161	902 995	886 292
AC1a Actions, valeurs assimilées et droits attachés	3.1	268 769	277 171	261 278
AC1b Obligations et valeurs assimilées	3.2	646 392	625 824	625 014
AC1c Autres valeurs		-	-	-
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		211 916	227 250	230 262
AC2a Placements monétaires	3.4	202 525	211 316	201 354
AC2b Disponibilités		9 391	15 934	28 908
AC3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC4 - Autres actifs		-	-	-
Total Actif		1 127 077	1 130 245	1 116 554
<u>PASSIF</u>				
PA1 - Opérateurs créditeurs	3.6	1 127	1 131	1 115
PA2 - Autres créditeurs divers	3.7	898	262	267
Total Passif		2 025	1 393	1 382
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3.8	1 082 048	1 088 642	1 078 674
CP2 - Sommes distribuables		43 004	40 210	36 498
CP2a Sommes distribuables des exercices antérieurs		36 577	33 153	29
CP2b Sommes distribuables de la période		6 427	7 057	36 469
Actif Net		1 125 052	1 128 852	1 115 172
Total Passif et Actif Net		1 127 077	1 130 245	1 116 554

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01/01/2017 AU 31/03/2017
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Période du 01/01/17 au 31/03/17	Période du 01/01/16 au 31/03/16	Exercice clos le 31/12/16
PR1 - Revenus du portefeuille titres	3.3	8 088	8 110	40 493
PR1a Dividendes		-	-	9 036
PR1b Revenus des obligations et valeurs assimilées		8 088	8 110	31 457
PR1c Revenus des autres valeurs		-	-	-
PR2 - Revenus des placements monétaires	3.5	2 523	2 544	10 312
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		10 611	10 654	50 805
CH1 - Charges de gestion des placements	3.9	(3 268)	(3 291)	(13 134)
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		7 343	7 363	37 671
CH2 - Autres charges	3.10	(930)	(306)	(1 234)
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 413	7 057	36 437
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		14	-	32
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		6 427	7 057	36 469
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(14)	-	(32)
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		1 048	20 114	10 552
Frais de négociation de titres		-	-	(20)
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		-	47	(6 609)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		7 461	27 218	40 360

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LA PERIODE DU 01/01/2017 AU 31/03/2017
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Période du 01/01/17 au 31/03/17	Période du 01/01/16 au 31/03/16	Exercice clos le 31/12/16
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations</u>	7 461	27 218	40 360
AN1a Résultat d'exploitation	6 413	7 057	36 437
AN1b Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	1 048	20 114	10 552
AN1c Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	-	47	(6 609)
AN1d Frais de négociation de titres	-	-	(20)
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	-	-	(33 119)
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	2 419	-	6 297
AN3a <u>Souscriptions</u>	2 419	2 599	24 105
Capital	2 321	2 461	23 271
Régularisation des sommes non distribuables	5	47	247
Régularisation des sommes distribuables	93	91	587
AN3b <u>Rachats</u>	-	(2 599)	(17 808)
Capital	-	(2 461)	(17 077)
Régularisation des sommes non distribuables	-	(47)	(171)
Régularisation des sommes distribuables	-	(91)	(560)
Variation de l'actif net	9 880	27 218	13 538
AN4 - <u>Actif net</u>			
AN4a Début de période	1 115 172	1 101 634	1 101 634
AN4b Fin de période	1 125 052	1 128 852	1 115 172
AN5 - <u>Nombre d'actions</u>			
AN5a Début de période	65 070	64 695	64 695
AN5b Fin de période	65 210	64 695	65 070
Valeur liquidative	17,253	17,449	17,138
AN6 - Taux de rendement annualisé (%)	2,72%	9,94%	3,65%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/03/2017 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en date d'arrêté

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31/03/2017 ou à la date antérieure la plus récente pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 31/03/2017 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la société. En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 mars 2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 31/03/2017 un montant de 268.769 DT se détaillant comme suit :

Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur Boursière	% de l'Actif Net
Actions	16 976	90 919	212 456	18,88%
Banque de Tunisie	2 400	3 601	19 488	1,73%
Ennakl	2 000	21 400	28 600	2,54%
Magasin Général	875	6 181	20 153	1,79%
Monoprix	2 160	6 111	19 008	1,69%
One Tech	4 000	26 000	35 024	3,11%
SFBT	3 452	11 623	67 690	6,02%
UIB	850	9 560	15 913	1,41%
Meuble intérieur	1 239	6 443	6 580	0,58%
Titres OPCVM	533	55 345	56 313	5,01%
Cap Oblig Sicav	533	55 345	56 313	5,01%
Total	17 509	146 264	268 769	23,89%

Le détail des mouvements intervenus au niveau du portefeuille titres au cours du 1^{er} trimestre 2017 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 31/12/2016	Acquisition	Cession	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 31/03/2017
Actions et Droits	-	6 443	-	-	-	6 443
Meuble intérieur	-	6 443	-	-	-	6 443

3.2 Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 31/03/2017 un montant de 646.392 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2017	% de l'Actif Net
Emprunts d'Etat :	1 100	195 850	200 070	17,78%
BTA 5,5% MARS 2019	100	95 850	96 103	8,54%
EMP NAT 2014 Cat C/3	1 000	100 000	103 967	9,24%
Emprunts des sociétés :	6 250	435 001	446 322	39,67%
ATL 2013/2	600	48 000	49 038	4,36%
Attijari Bank Sub 2015	500	40 000	40 993	3,64%

Attijari leasing 2015/1	1 000	80 000	84 584	7,52%
BTE 2016	550	55 000	55 589	4,94%
BTK 2012/1	700	30 001	30 569	2,72%
CHO Company 2009	600	22 500	22 736	2,02%
CIL 2015/2	500	40 000	41 026	3,65%
HL 2013/2	300	12 000	12 060	1,07%
HL 2016/2	250	25 000	25 520	2,27%
UIB 2009/1	500	32 500	33 575	2,98%
UIB 2011/1	500	25 000	25 628	2,28%
Tunisie Leasing 2017/1	250	25 000	25 004	2,22%
Total	7 350	630 851	646 392	57,45%

Le détail des mouvements intervenus au niveau des emprunts des sociétés au cours du 1^{er} trimestre 2017 est le suivant :

Désignation	Coût d'acquisition au 31/12/16	Acquisition	Remboursement	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 31/03/17
Obligations et Valeurs assimilées					
Emprunts de sociétés					
HL 2013/2	18 000	-	6 000	-	12 000
Tunisie Leasing 2017/1	-	25 000	-	-	25 000
Total	18 000	25 000	6 000	-	37 000

3.3 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 8.088DT pour la période allant du 01/01/2017 au 31/03/2017 et s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Exercice clos le 31/12/2016
Revenus des actions (Dividendes)	-	-	9 036
Revenus des emprunts d'Etat	2 361	2 364	9 506
Revenus des emprunts de sociétés	5 727	5 746	21 951
TOTAL	8 088	8 110	40 493

3.4 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31/03/2017 à 202.525 DT et s'analysent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2017	% de l'Actif Net
PLT 23.04.2017 ATB 6 mois à 6%	100	100 000	102 091	9,07%
PLT 28.08.2017 ATB 6 mois à 6%	100	100 000	100 434	8,93%
TOTAL	200	200 000	202 525	18,00%

3.5 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 2.523 DT pour la période allant du 01/01/2017 au 31/03/2017 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus au titre du premier trimestre 2017 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Exercice clos le 31/12/2016
Revenus des placements à terme	2 523	2 544	10 312
TOTAL	2 523	2 544	10 312

3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par SICAV SECURITY au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 1.127 DT au 31/03/2017 contre 1.131 DT au 31/03/2016.

3.7 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL, la retenue à la source et la contribution conjoncturelle exceptionnelle afférente au premier trimestre 2017. Rappelons que cette contribution a été instituée au profit du budget de l'Etat par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017.

Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	31/03/2017	31/03/2016	Exercice clos le 31/12/2016
TCL	10	9	8
Retenue à la source	167	157	167
Redevance CMF	95	96	92
Contribution Conjoncturelle à payer	626	-	-
TOTAL	898	262	267

3.8 Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 9.880 DT et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	3 374
Variation de la part Revenu	6 506
Variation de l'Actif Net	9 880

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2017 se détaillent ainsi :

	Capital au 01/01/2017	Souscriptions réalisées	Rachats effectués	Capital au 31/03/2017
Montant	1 078 674	2 321	-	1 080 995 ^(*)
Nombre de titres	65 070	140	-	65 210
Nombre d'actionnaires	38	3	-	41

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01/01/2017. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2017 au 31/03/2017).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	31/03/2017
Capital sur la base part de capital de début de période	1 080 995
Variation des +/- values potentielles sur titres	1 048
+/- values réalisées sur cession de titres	-
Frais de négociation de titres	-
Réglul des sommes non distribuables de la période	5
Capital au 31/03/2017	1 082 048

3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Exercice clos le 31/12/2016
Rémunération du gestionnaire	3 268	3 291	13 134
TOTAL	3 268	3 291	13 134

La convention de gestion, conclue entre SICAV SECURITY et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 1% HT calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du 1^{er} trimestre 2017 s'élève à 3.268DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que la rémunération du dépositaire est à la charge du gestionnaire «COFIB CAPITAL FINANCES».

3.10 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que celle relative à la charge TCL et la contribution conjoncturelle exceptionnelle relative au premier trimestre 2017. Il se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Exercice clos le 31/12/2016
Redevance CMF	277	279	1 113
TCL	27	27	120
Autres charges	-	-	1
Contribution conjoncturelle Exceptionnelle (*)	626	-	-
TOTAL	930	306	1 234

(*) L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées. Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la SICAV SECURITY se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité. En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 2 733 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

CAP OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2017

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 MARS 2017

En notre qualité de commissaire aux comptes de «CAP OBLIG SICAV», et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de «CAP OBLIG SICAV», qui comprennent le bilan, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net arrêtés au 31 mars 2017, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un actif net totalisant 29.617.391DT, et un résultat net de la période du premier trimestre 2017s'élevant à 270.897 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

➤ Au cours du premier trimestre 2017 :

- L'actif de la «CAP OBLIG SICAV» a été employé en des valeurs mobilières représentant des titres à court terme, à des taux qui dépassaient la limite maximale de 30% fixée l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des organismes de placement collectif. Cette situation a été régularisée au 31 mars 2017.

- L'actif de la «CAP OBLIG SICAV» a été employé en des titres émis ou garantis par un même émetteur, à savoir l'ATB, à un taux qui dépassait la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 de la loi 2001-83 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Au 31 mars 2017, le taux s'élève à 12,23%.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des observations ci haut indiquées, nous n'avons pas relevé de faits pouvant affecter d'une façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur ainsi que la fidélité de l'image traduite par les états financiers intermédiaires ci-joints de la société «CAP OBLIG SICAV» arrêtés au 31 mars2017, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 09 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes:

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIES –MTBF-

Ahmed BELAIFA

BILAN
ARRETE AU 31/03/2017
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		<u>31/03/2017</u>	<u>31/03/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille titres	3.1	19 544 149	19 951 204	19 995 387
AC1a Actions et valeurs assimilées		1 365 029	1 264 937	1 254 962
AC1b Obligations et valeurs assimilées		18 179 120	18 686 267	18 740 425
AC1c Autres valeurs		-	-	-
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		10 126 634	7 202 055	6 565 370
AC2a Placements monétaires	3.3	7 501 319	6 974 893	6 003 176
AC2b Disponibilités		2 625 315	227 162	562 194
AC3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC4 - Autres actifs		-	-	-
Total Actif		29 670 783	27 153 259	26 560 757
<u>PASSIF</u>				
PA1 - Opérateurs créditeurs	3.5	22 088	20 361	22 400
PA2 - Autres créditeurs divers	3.6	31 304	5 573	10 328
Total Passif		53 392	25 934	32 728
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3.7	28 127 989	25 836 592	25 423 554
CP2 - Sommes distribuables		1 489 402	1 290 733	1 104 475
Sommes distribuables des exercices				
CP2a antérieurs		1 221 510	1 019 651	17
CP2b Sommes distribuables de la période		267 893	271 082	1 104 458
Actif Net		29 617 391	27 127 325	26 528 029
Total Passif et Actif Net		29 670 783	27 153 259	26 560 757

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01/01/2017 AU 31/03/2017
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Période du 01/01/17 au 31/03/17	Période du 01/01/16 au 31/03/16	Exercice clos le 31/12/16
PR1 - Revenus du portefeuille titres	3.2	250 354	255 443	1 051 835
PR1a Dividendes		-	-	51 507
PR1b Revenus des obligations et valeurs assimilées		250 354	255 443	1 000 328
PR1c Revenus des autres valeurs		-	-	-
PR2 - Revenus des placements monétaires	3.4	102 060	86 596	355 404
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		352 414	342 039	1 407 239
CH1 - Charges de gestion des placements	3.8	(62 700)	(60 224)	(240 275)
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		289 714	281 815	1 166 964
PR3 - Autres produits		-	-	-
CH2 - Autres charges	3.9	(29 003)	(7 717)	(30 630)
RESULTAT D'EXPLOITATION		260 711	274 098	1 136 334
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		7 182	(3 016)	(31 876)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		267 893	271 082	1 104 458
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(7 182)	3 016	31 876
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		(2 895)	- 2 967	(1 085)
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		13 081	15 206	(8 182)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		270 897	286 337	1 127 067

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LA PERIODE DU 01/01/2017 AU 31/03/2017
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Période du 01/01/17 au 31/03/17	Période du 01/01/16 au 31/03/16	Exercice clos le 31/12/2016
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des Opérations d'exploitations</u>	270 897	286 337	1 127 067
AN1a Résultat d'exploitation	260 711	274 098	1 136 334
AN1b Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	(2 895)	(2 967)	(1 085)
AN1c Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	13 081	15 206	(8 182)
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	-	-	(1 031 023)
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	2 818 465	(7 433)	(416 436)
a / Souscriptions	10 612 122	8 220 621	44 724 125
Capital	10 123 880	7 858 442	43 278 376
Régularisation des sommes non distribuables	1 898	2 314	(12 874)
Régularisation des sommes distribuables	486 344	359 865	1 458 623
b / Rachats	(7 793 657)	(8 228 054)	(45 140 561)
Capital	(7 429 903)	(7 862 556)	(43 674 645)
Régularisation des sommes non distribuables	(1 626)	(2 454)	13 356
Régularisation des sommes distribuables	(362 128)	(363 044)	(1 479 272)
Variation de l'actif net	3 089 362	278 904	(320 392)
AN4 - <u>Actif net</u>			
AN4a Début de période	26 528 029	26 848 421	26 848 421
AN4b Fin de période	29 617 391	27 127 325	26 528 029
AN5 - <u>Nombre d'actions</u>			
AN5a Début de période	253 445	257 394	257 394
AN5b Fin de période	280 301	257 353	253 445
Valeur liquidative	105,663	105,409	104,670
AN6 - Taux de rendement annualisé (%)	3,85%	4,24%	4,14%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/03/2017 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en date d'arrêté

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la société. En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 mars 2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 31 mars 2017 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables.

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2017 19.544.149 à DT et se répartit comme suit :

Désignation du Titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2017	% de l'Actif Net
Obligations et valeurs assimilées	228 500	17 776 753	18 179 120	61,38%
Emprunts d'Etat	22 000	3 920 103	4 004 494	13,52%
BTA MARS 2019 5,5%	2 000	1 920 103	1 925 166	6,50%
EMP NAT 2014 Cat C	20 000	2 000 000	2 079 328	7,02%
Emprunts de sociétés	206 500	13 856 650	14 174 626	47,86%
AIL 2014/1	10 000	600 000	623 424	2,10%
ATB 2007/1	3 000	131 250	136 175	0,46%
ATL 2010/2	5 000	100 000	101 108	0,34%
ATL 2013/2	8 000	640 000	653 837	2,21%
ATL 2014/1	5 000	200 000	200 480	0,68%
ATL 2017/1	5 000	500 000	500 412	1,69%
Attijari Bank Sub 2015	5 000	400 000	409 928	1,38%
Attijari Leasing 2014	10 000	600 000	609 440	2,06%
BTE 2010	2 000	80 000	81 702	0,28%
BTE 2016	10 000	1 000 000	1 010 704	3,41%
BTK 2012/1	15 000	642 900	655 056	2,21%
CIL 2012/2	5 000	100 000	100 540	0,34%
CIL 2013/1	2 000	160 000	162 949	0,55%
CIL 2014/1	10 000	600 000	624 616	2,11%
CIL 2014/2	7 000	420 000	424 256	1,43%
CIL 2015/2	3 500	280 000	287 182	0,97%
CIL 2016/1	2 500	250 000	263 150	0,89%
CIL 2016/2	5 000	500 000	503 288	1,70%
HL 2014/1	15 000	900 000	923 088	3,12%
HL 2015/1	5 000	400 000	422 684	1,43%
HL Sub 2015/1	3 000	240 000	245 158	0,83%
HL 2015/2	4 000	320 000	320 214	1,08%
Modern Leasing 2012	5 000	300 000	301 792	1,02%
TL 2012/2	7 000	140 000	141 467	0,48%
TL 2014/1	10 000	1 000 000	1 054 448	3,56%
TL 2014/2	13 000	1 300 000	1 323 785	4,47%
Tun Factor 2014/1	15 000	900 000	911 364	3,08%
UIB 2015	3 000	240 000	251 172	0,85%
UIB Subordonnée 2016	5 000	500 000	506 892	1,71%
UIB 2009/1	2 500	162 500	167 876	0,57%
UIB 2011/1	1 000	50 000	51 255	0,17%
Unifactor 2013	5 000	200 000	205 184	0,69%
Titres OPCVM	12 470	1 359 632	1 365 029	4,61%
SANADET SICAV	12 470	1 359 632	1 365 029	4,61%
Total	240 970	19 136 385	19 544 149	65,99%

Le détail des mouvements intervenus au niveau du portefeuille titres au cours du 1^{er} trimestre 2017 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 31/12/2016	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés/ remboursés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 31/03/2017
Obligations et Valeurs assimilées						
Emprunts de Sociétés	3 390 000	500 000	1 010 000	1 010 000	-	2 880 000
ATL 2017/1	-	500 000			-	500 000
ATL 2014/1	300 000	-	100 000	100 000	-	200 000
CIL 2012/1	50 000	-	50 000	50 000	-	0
CIL 2012/2	200 000	-	100 000	100 000	-	100 000
CIL 2014/2	560 000	-	140 000	140 000	-	420 000
HL 2015/2	400 000	-	80 000	80 000	-	320 000
Modern Leasing 2012	400 000	-	100 000	100 000	-	300 000
TL 2012/2	280 000	-	140 000	140 000	-	140 000
Tun Factor 2014/1	1 200 000	-	300 000	300 000	-	900 000
Titres des OPCVM	1 246 670	1 400 232	1 300 351	1 287 270	13 081	1 359 632
SANADET SICAV	1 246 670	1 400 232	1 300 351	1 287 270	13 081	1 359 632
TOTAL	4 636 670	1 900 232	2 310 351	2 297 270	13 081	4 239 632

3.2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01/01/2017 au 31 /03/2017 totalisent 250.354 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-2017 au 31-03-2017	Période du 01-01-2016 au 31-03-2016	Exercice clos le 31-12-2016
Revenus des obligations de sociétés	203 119	208 213	810 252
Revenus des emprunts d'Etat	47 235	47 230	190 076
Revenus des titres FCC	-	-	-
Revenus des actions	-	-	51 507
Total	250 354	255 443	1 051 835

3.3 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31/03/2017 à 7.501.319DT contre 6.974.893DT au 31/03/2016. Le détail des placements monétaires à la date du 31/03/2017 est présenté au niveau du tableau suivant :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-2017	% Actif net
<u>Placements à terme</u>	2 000 000	2 012 704	6,80%
PLT 26072017 BTK 6 mois à 6,3%	1 000 000	1 009 252	3,41%
PLT 07092017 BTK 6 mois à 6,3%	1 000 000	1 003 452	3,39%
<u>Cetificats de dépôt</u>	5 434 255	5 488 615	18,53%
CD_01052017 BT 6 mois à 6,83%	973 582	995 597	3,36%
CD_03042017 BT 6 mois à 6,76%	973 563	999 709	3,38%
CD_07042017 ATB 1 mois à 5,55%	996 317	999 263	3,37%
CD_20042017 ATB 1 mois à 5,55%	1 494 476	1 496 501	5,05%
CD_21042017 ATB 1 mois à 5,55%	996 317	997 545	3,37%
Total	7 434 255	7 501 319	25,33%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 102.060 DT pour la période allant du 01/01/2017 au 31/03/2017 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme et certificats de dépôt au titre du premier trimestre 2017.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Exercice clos le 31/12/2016
Revenus des placements à terme	27 138	46 577	138 167
Revenus des Bons de trésor court terme	-	9 563	29 866
Revenus des certificats de dépôt	74 922	30 456	187 371
Total	102 060	86 596	355 404

3.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par CAP OBLIG SICAV au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 22.088 DT au 31/03/2017 contre 20.361 DT au 31/03/2016.

3.6 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL la retenue à la source et la contribution conjoncturelle exceptionnelle afférente au premier trimestre 2017. Rappelons que cette contribution a été instituée au profit du budget de l'Etat par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Exercice clos le 31/12/2016
TCL	319	322	322
Retenue à la source	7 475	2 951	7 475
Redevance CMF	2 496	2 300	2 531
Contribution Conjoncturelle Exceptionnelle à payer	21 014	-	-
Total	31 304	5 573	10 328

3.7 Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 3.089.362DT et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	2 704 435
Variation de la part Revenu	384 927
Variation de l'Actif Net	3 089 362

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2017 se détaillent comme suit :

	Capital au 01/01/2017	Souscriptions réalisées	Rachats effectués	Capital au 31/03/2017
Montant :	25 423 554	10 123 880	7 429 903	28 117 531 ^(*)
Nombre de titres :	253 445	100 924	74 068	280 301
Nombre d'actionnaires	554	112	104	562

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01/01/2017. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2017 au 31/03/2017).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	31/03/2017
Capital sur la base part de capital de début de période	28 117 531
Variation des +/- values potentielles sur titres	(2 895)
+/- values réalisées sur cession de titres	13 081
Régul des sommes non distribuables de la période	272
Capital au 31/03/2017	28 127 989

3.8 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Exercice clos le 31/12/2016
Rémunération du gestionnaire	62 700	60 224	240 275
TOTAL	62 700	60 224	240 275

La convention de gestion, conclue entre CAP OBLIG SICAV et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 0,75% hors taxes calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du premier trimestre 2017 s'élève à 62.700 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que la rémunération du dépositaire est à la charge du gestionnaire «COFIB CAPITAL FINANCES».

3.9 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que celle relative à la charge TCL et la contribution conjoncturelle exceptionnelle relative au premier trimestre 2017. Il se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Exercice clos le 31/12/2016
Redevance CMF	7 085	6 805	27 149
TCL	904	912	3 481
Contribution Conjoncturelle Exceptionnelle(*)	21 014	-	-
TOTAL	29 003	7 717	30 630

(*)L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées. Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la CAP OBLIG SICAV se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité. En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 85 225 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.